

SOMMAIRE

Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction	6
Partie I	11
Analyse bibliographique, visions théoriques relatives à l'urbanité	11
I. Le champ théorique de l'urbanité	12
A. Particularités théoriques de ce concept	12
B. Cadre général théorique de l'urbanité	12
C. L'urbanité comme corrélation physique entre densité et diversité	13
D. La vision très sociale de l'urbanité	15
E. Constructivisme, réalisme et urbanité	16
F. Cadre théorique de la recherche	18
II. L'urbanité et la ville	20
A. Urbanité, convivialité et civilité	20
B. Coprésence, interactions et urbanité	21
C. Le rapport individu-société dans la compréhension de l'urbanité	23
D. Urbanité et lien social	24
E. Usages, aménagement et urbanité	25
F. Temps et urbanité	27
III. Urbanité et aménagement : validation de la problématique et des hypothèses de recherche	28
A. Les difficultés "d'aménager l'urbanité"	28
B. L'appropriation de l'espace comme processus favorisant l'urbanité	30
En resume de la première partie	33
Partie II	34
Méthode de travail de terrain	34
I. Mise en œuvre de la méthode	35
II. Cadre général de la méthode	36
A. L'objet d'appréciation :	36
B. Postulats de départ :	37
III. La grille d'analyse : outil général de la méthode	38

A.	Choix des critères	38
B.	Définitions des critères	39
C.	Pondération et hiérarchisation des critères	55
IV.	La méthode d'analyse de terrain	57
A.	Méthode de l'observation directe	58
B.	Méthode des récits de vie	63
V.	La méthode d'analyse des projets	68
A.	Analyse des documents	68
B.	Les apports des récits de vie sur l'analyse des projets	70
VI.	Confrontation des deux niveaux d'analyse : le projet et le terrain	71
<i>En résumé de la deuxième partie</i>		72
<i>partie III</i>		73
<i>Validation empirique de la méthode choisie: présentation et résultats</i>		73
I.	Le terrain d'expérimentation	74
A.	Le quartier de Maurepas	74
B.	L'espace public étudié : le jardin du bonheur et la place Bernanos	76
II.	Les projets et discours : quelle urbanité imaginée?	78
A.	Le projet Jardin du Bonheur	78
B.	le projet de la place Bernanos	82
C.	Le projet global d'aménagement de l'espace public à Maurepas : quelle urbanité recherchée? 85	
III.	L'espace public, quelle urbanité réelle?	86
A.	Application de la méthode	86
B.	Résultat de l'enquête de terrain du Jardin du Bonheur	87
C.	Résultat de l'enquête de terrain de la Place Bernanos	89
D.	Les récits de vie	91
E.	le bilan sur l'urbanité du terrain	96
IV.	Mise en parallèle des résultats	97
<i>En résumé de la troisième partie</i>		99
<i>Conclusion générale</i>		100
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>		102
<i>Annexe</i>		105

INTRODUCTION

Françoise Choay, par son article intitulé La mort de la ville et le règne de l'urbain (1994) a lancé le mouvement de désignation des agglomérations françaises non plus par le terme de ville mais par le terme urbain. L'urbain implique un aspect générique du phénomène; il met en avant la dimension système des territoires urbains d'aujourd'hui. Ceci est lié au processus d'urbanisation et surtout d'étalement urbain ce qui fait que la distinction physique et fonctionnelle entre ville et campagne est aujourd'hui floue. Le mot ville se trouve trop restreint pour décrire tous les phénomènes relatifs aux référents d'aujourd'hui. Ceci met en crise la ville telle qu'on la définissait jusque là. Cependant, la ville n'est sans doute pas morte comme l'affirme Françoise Choay¹ et correspond à une partie (où l'urbanité s'exprime de manière plus forte) de l'espace urbain. Quelle crise vit donc la ville aujourd'hui? Comment se manifeste-t-elle?

Ce qui accompagne "le règne de l'urbain" est un bouleversement des interactions sociales qui se trouvent traditionnellement définies comme maximisées en milieu urbain. Nous sommes maintenant dans un monde de sociabilité de l'individualité, c'est-à-dire en présence d'une sociabilité dans laquelle s'exprime avant tout l'individualité : la production de différenciation entre les individus (expression de la personnalité) prend davantage d'ampleur dans les raisons de la sociabilité des individus que la création de lien social et la sociabilité par affinité prend le dessus sur ce que l'on peut appeler la sociabilité quotidienne et spontanée. En effet, nous développons davantage un réseau de sociabilité, basé sur des affinités et des ressemblances qu'un réseau basé sur la proximité et la fréquence des rencontres spontanées : on ne fréquente plus ses voisins mais des amis habitant l'agglomération. Il n'y a donc pas de perte de la sociabilité mais celle-ci s'exprime différemment. Le danger d'un tel type de sociabilité repose sur le fait que l'on

¹ F. Choay, 1994, La mort de la ville et le règne de l'urbain.

rencontre uniquement des personnes nous ressemblant plus ou moins. Cela est rassurant pour l'individu mais favorise d'autant plus l'incompréhension, la méfiance ou la peur de l'autre différent.

On assiste donc à une crise (changement profond et de long terme) de la sociabilité. Même si cela ne veut surtout pas dire qu'il y a moins de lien social dans notre société, on peut dire que ce "repli" sur un cercle restreint de sociabilité des groupes favorise d'une part le communautarisme et d'autre part l'intolérance, la peur de l'autre. La confrontation quotidienne entre individus, entre groupes sociaux différents est gage de compréhension et d'acceptation de la différence, principes de base de la "paix sociale" et de la solidarité. Depuis environ dix ans, la montée de l'obsession sécuritaire (notamment se traduisant en urbanisme par la construction de résidences "fermées") constitue l'une des conséquences de cette crise. Postulant que l'urbanité favorise la création voire le maintien de la sociabilité spontanée, on peut la présenter comme enjeu majeur des territoires urbains d'aujourd'hui.

Cependant, un problème se pose pour l'urbaniste : il emploie le mot "urbanité", il en saisit l'enjeu pour l'espace urbain et la ville d'aujourd'hui mais il ne sait pas faire l'urbanité ou plutôt il ne sait pas quels moyens mettre en œuvre pour atteindre un objectif contenant de l'urbanité.

D'autre part il apparaît clairement que l'acteur social joue un rôle dans ce qu'est l'urbanité ou ce qu'elle implique (lien social). Comment faire alors pour que les acteurs agissent positivement pour créer, maintenir l'urbanité, ou au moins n'agissent pas négativement pour la faire disparaître?

On touche ici le problème principal se posant pour l'urbaniste : l'urbanité est-elle aménageable?

La qualité relative à l'urbanité semble donc résider dans sa capacité à engendrer la création de lien social et de sociabilité spontanée. Cependant, de cette qualité découle la difficulté de la mise en œuvre de projets liés à l'urbanité par l'urbaniste.

C'est dans ce cadre que mon choix de recherche s'est porté sur le concept d'urbanité et ce pour deux raisons principales :

En premier lieu il s'agit d'un concept que je trouve particulièrement intéressant en ce qu'il va à l'encontre des tendances à la rationalisation économique et à la fonctionnalisation systématique de l'espace.

D'autre part, ce concept tel que je le définis ci-dessous a été très peu traité dans des travaux de recherche. Cela me pose quelques difficultés particulièrement en matière de ressources bibliographiques.

Je m'attacherai donc principalement dans cette recherche à connaître les difficultés rencontrées afin d'envisager des leviers d'action à la disposition de l'urbaniste souhaitant améliorer l'urbanité.

Pour ce faire, nous nous baserons sur le cadre d'analyse et les hypothèses à suivre.

L'urbanité peut se décliner en deux dimensions principales : la dimension spatiale et la dimension sociale, elles-mêmes déclinées en critères et indicateurs.

La dimension sociale de l'urbanité est la clé de la réussite d'un projet d'aménagement mais c'est la plus difficile à appréhender dans un projet d'urbanisme.

Il n'existe pas une urbanité mais des urbanités types. Une typologie des urbanités peut se décliner de la manière suivante :

L'urbanité vécue : prédominance des critères de sociabilité et d'usages

L'urbanité subie : prédominance de la dimension spatiale de l'urbanité

L'urbanité représentée : prédominance des critères de symbolique d'identité, de représentations

L'urbanité idéale relève alors d'un lieu présentant les trois types d'urbanité de façon équilibrée.

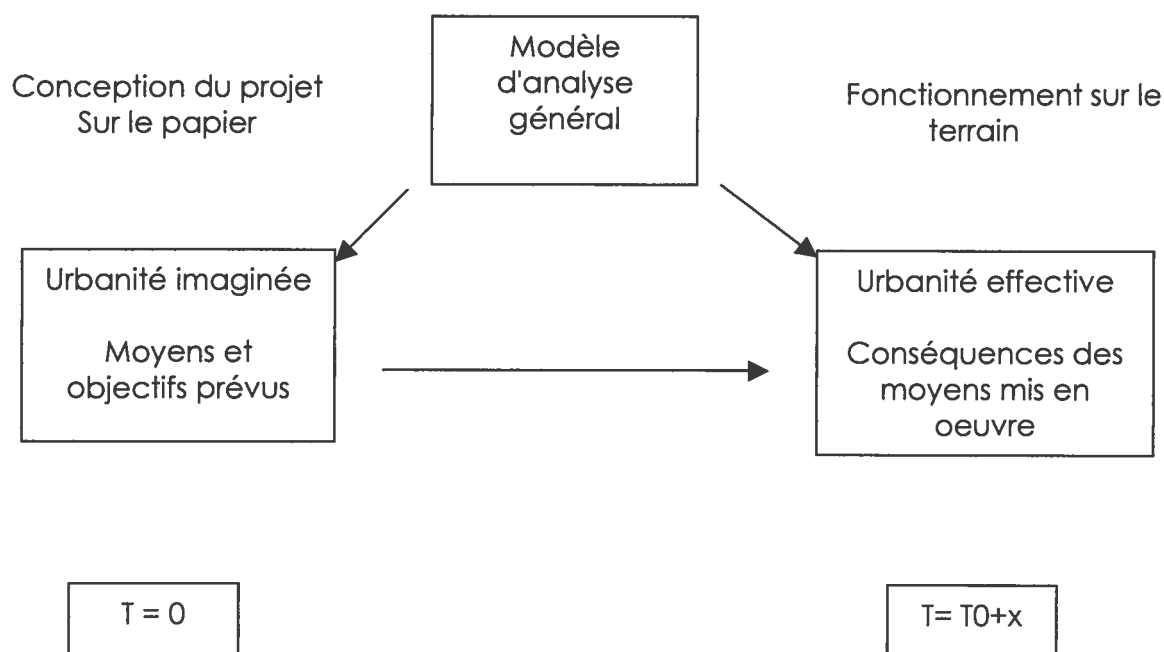
→ le cercle vertueux *appropriation de l'espace* → *urbanité* peut être une opportunité de réponse pour les aspects sociaux de l'urbanité

→ des leviers d'action sont à développer par l'urbaniste pour agir sur ce cercle vertueux.

Comment alors, l'urbaniste en tant qu'aménageur spatial peut-il mettre en place les conditions du développement de l'urbanité?

Il s'agit en premier lieu d'évaluer le niveau de correspondance entre l'urbanité telle qu'elle a été pensée dans un projet et l'urbanité effective du terrain afin de répertorier ce que l'urbaniste arrive (et n'arrive pas) à mettre en place pour créer de l'urbanité.

La démarche empirique de vérification des hypothèses s'appuiera sur le schéma suivant.



Les objectifs de la recherche sont donc, dans un premier temps, de définir une urbanité idéale et de créer un modèle d'analyse de l'urbanité afin de pouvoir comparer une urbanité imaginée dans un projet et une urbanité réelle.

Dans un deuxième temps, il s'agira de vérifier et de comprendre quelle dimension et quels critères de l'urbanité posent des difficultés dans la "création", par l'urbaniste, de l'urbanité.

Dans un troisième temps, il serait intéressant de définir des pistes d'actions concrètes dans le domaine de l'aménagement, afin d'optimiser les actions en faveur de l'urbanité.

Après une première partie consacrée à une analyse théorique des concepts, la deuxième partie traitera de la construction du modèle d'analyse et de la méthode de recherche déterminée. La troisième partie sera consacrée à l'étude de terrain comme validation empirique de la méthode retenue.

Rapport-Gratuit.com

PARTIE I
ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE, VISIONS
THÉORIQUES RELATIVES À L'URBANITÉ

I. Le champ théorique de l'urbanité

A. Particularités théoriques de ce concept

Commençons par préciser la difficulté de définition que pose le terme d'urbanité. En effet, on le trouve très souvent employé dans des ouvrages ou articles sans faire l'objet d'une définition de la part de l'auteur alors même que ce terme peut être qualifié de polysémique. On sent une difficulté importante, pour les chercheurs et les aménageurs à lui conférer une définition et ce dans toutes les spécialités auxquelles l'urbanité se réfère.

Ceci peut s'expliquer par l'aspect très abstrait, très conceptuel de ce terme que l'on "sent" assez facilement mais qu'il est difficile de traduire par des mots. Les notions ressentiment, représentations collectives et individuelles y jouent un rôle à ne pas négliger mais dont l'appréciation est très difficile à cerner.

L'analyse théorique qui suit ne peut donc être ni complète ni exhaustive vis-à-vis de ce que recouvre la notion d'urbanité puisque l'on analysera uniquement les concepts ayant fait l'objet d'une définition par les auteurs. Je n'essayerai pas de décoder les sens attribués à l'urbanité dans les écrits où cela paraît.

D'autre part, de nombreuses lectures relèvent du discours basé principalement sur la succession des idéologies dominantes en la matière depuis les années 60. Ces discours idéologiques ne relèvent pas forcément d'une production scientifique et ne sont pas pertinents dans un travail de recherche.

B. Cadre général théorique de l'urbanité

L'urbanité s'inscrit dans un cadre relativement large des questionnements concernant l'espace urbain, en tant que lieu d'expression des caractéristiques de la ville d'aujourd'hui. Cela se place dans les débats qui se posent sur la ville et l'urbain et toutes les différences que cela englobe. L'urbanité permet aussi de qualifier, de caractériser une certaine expression urbaine.

L'urbanité caractérise l'urbain mais plus particulièrement la ville, lieu physique de pratiques des acteurs de la ville.

Selon Françoise Choay, l'urbain constitue l'aspect systémique qui "englobe" la ville. Ces deux termes ne paraissent pas antagonistes mais complémentaires. L'urbanité se trouve plus clairement exprimée dans la ville, plus diverse et surtout plus dense que l'urbain. C'est la raison pour laquelle on rapproche souvent urbanité, centralité et ville historique. C'est en ces lieux que l'on "sent" plus clairement l'urbanité mais y est-elle pour autant plus réelle?

Cependant, exploiter l'urbanité, exploiter la ville (au sens positif du terme) suppose que l'on souhaite le faire totalement, de façon maximale, autant à "l'échelle" de la ville qu'à "l'échelle" de l'urbain (au sens spatial et temporel de l'idée que les gens se font de ces deux notions). Exploiter la ville passe aussi par exploiter le système auquel elle est apparentée. L'urbanité est donc le fruit de la ville mais aussi de l'urbain : même si on la "sent" quelquepart, en un endroit donné, elle est la conséquence d'un environnement beaucoup plus complexe. On peut même se poser la question suivante : que serait l'urbanité sans la ruralité?

L'urbanité se place donc dans le cadre plus général des questionnements sur "ce qu'est la ville" mais également ce qu'est le système auquel la ville appartient ou duquel elle dépend.

C.L'urbanité comme corrélation physique entre densité et diversité

Cette théorie est le fruit du travail de Jacques Lévy et Michel Lussault auquel a abouti entre autre la construction des modèles d'Amsterdam et de Johannesburg.

L'urbanité serait, selon ces auteurs, le fruit de la corrélation entre diversité et densité en milieu urbain, c'est-à-dire que plus la densité et la diversité sont fortes et leurs interactions importantes, plus l'urbanité est grande donc plus le caractère urbain de l'espace est affirmé.

L'urbanité peut alors être considérée comme "l'indicateur de l'état spécifique de l'organisation des objets de société au sein d'une situation urbaine donnée"². On peut alors imaginer un gradient d'urbanité en fonction de facteurs spatiaux et temporels permettant des comparaisons spatiales et temporelles.

"A ce couplage s'ajoute des réalités immatérielles liées à la société et à ses valeurs, idéologies, représentations ainsi que des réalités morphologiques de dispositions des objets urbains".

Selon ces données, les auteurs différencient plusieurs géotypes selon les degrés d'urbanité qui va du géotype central jusqu'au non urbain. Ces auteurs accordent beaucoup d'importance à la corrélation entre centralité et urbanité faisant du lieu où l'urbanité est la plus grande, le lieu où la centralité s'exprime le plus. Le gradient diminuerait donc du centre vers la périphérie.

A partir de ce postulat a été construit par Jacques Lévy les deux modèles antagonistes de villes : le modèle d'Amsterdam, où s'exprime la relation forte entre densité et urbanité (ville compacte) et le modèle de Johannesburg (ville diffuse).

Selon ce modèle, la ville compacte est la seule à permettre et vouloir l'urbanité par le fait de favoriser le maximum de diversité dans le minimum d'étendue. Le modèle de Johannesburg, au contraire, mise davantage son développement sur l'accessibilité à un grand nombre d'objets et de services. Ces deux modèles constituent deux façons de régler les difficultés liées à la distance et on se rend compte que le modèle réglant ces difficultés par la compactibilité est plus performant en terme de développement de l'urbanité. Cependant, ces deux modèles se côtoient souvent dans une même ville, et si le premier trouve sa place dans la légitimité qu'il lui est de plus en plus accordée, le deuxième est le modèle majoritaire dans le monde actuellement.

Cette conceptualisation de l'urbanité repose donc sur une **vision systémique du phénomène d'urbanité** dont les garants principaux sont **le couplage densité/diversité** et les facteurs de différenciation entre la réalité immatérielle et la morphologie des objets urbains.

² LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, p 966.

D. La vision très sociale de l'urbanité

Cette approche de l'urbanité provient principalement des travaux d'Arnaud Gasnier sur le centre-ville, l'urbanité et les jeunes³. Elle se base sur une importance primordiale accordée à la ville en tant qu'objet sociétal, dans sa construction et son usage. La ville est entièrement construite et utilisée par l'homme en tant qu'individu d'une société.

Ces réflexions sont majoritairement basées sur les travaux d'Henri Lefebvre dans le droit à la ville⁴ et sur une vision de corrélation entre développement du fonctionnalisme et dépérissement de l'urbanité.

Arnaud Gasnier définit donc l'urbanité comme **"un ensemble de pratiques de l'espace urbain et de formes de consommation" d'une part et d'autre part comme "une des formes de citoyenneté urbaine qui passe nécessairement par des lieux et des groupes de pouvoir, de décision, mais aussi de concertation, voire de confrontation"**.

L'urbanité sert alors à qualifier la vie sociale en un espace et non un espace où se déroulerait une certaine vie sociale. On peut même avancer une vision déterritorialisée de l'urbanité par cet auteur.

Pour lui alors, **seuls les individus sont source d'urbanité** en fonction de la manière dont ils vont utiliser l'espace urbain. L'auteur voit par ailleurs l'aménagement urbain comme une fonctionnalisation trop importante, une formatation des usages ne laissant aucune place à la spontanéité et l'imagination des comportements.

³ GASNIER A. (1994), *Centre-ville, urbanité et jeunes : de la conception de l'aménagement à son usage spatial*, mémoire de doctorat, Université du Maine Le Mans, 371 pages.

⁴ LEFEBVRE H. (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 164 pages.

E. Constructivisme, réalisme et urbanité

Lors de mes réflexions sur la place du symbolique et des représentations individuelles et collectives dans l'urbanité, j'en suis venue à me poser la question suivante :

L'urbanité est-elle réalité ou représentation mentale? L'urbanité n'est-elle pas seulement l'imaginaire d'un groupe, lié à la culture, à l'histoire de ce groupe?

Par ces questions se posait la question théorique de l'approche épistémologique de ce concept. **L'urbanité telle que je la définis relève-t-elle de la pensée constructiviste ou de la pensée réaliste?**

Les réalistes verraient dans l'urbanité un objet de connaissance indépendant de la saisie qui en est faite par le sujet connaissant, c'est-à-dire que **l'urbanité existe en tant que telle et que la cognition du connaissant ne modifie en rien sa substance.**

Le sujet connaissant connaît l'urbanité comme une réalité universelle. La sensibilité de l'être humain, sa subjectivité n'est alors que le reflet de la réalité du monde. La connaissance n'est alors qu'un recopiage mental de la réalité.

Cette vision donnerait donc comme réponse à la question de départ, l'urbanité est une réalité que le sujet connaissant, observant, actant ne connaît que selon cette réalité et non selon une construction par l'activité de connaissance au sens commun. L'urbanité est donnée et observable selon la connaissance scientifique.

Les constructivistes voient, dans la connaissance, **l'unique construction mentale du monde qui entoure le sujet connaissant.** "La cognition procède, par élaboration d'énoncés qui construisent l'objet de connaissance"⁵. Cette pensée donne beaucoup d'importance en l'expérience cognitive de chaque individu. C'est elle qui délimitera et définira l'objet de connaissance selon sa propre expérience, individuelle et contextuelle de la réalité.

⁵ LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, p 200.

La réalité est donc, dans ce cas, subjectivité, l'objet de connaissance étant alors construction subjective. En sciences sociales, a été développée une vision constructiviste du social, en focalisant l'attention sur l'acteur et les actions et insistant sur la multirationalité, le modèle systémique, la complexité des rapports entre les choses, remettant en cause les chaînes de causalité classiques et simples.

Dans ce cas, l'urbanité ne serait alors que constructions cognitives, individuelles ou collectives. On peut alors faire l'hypothèse que, indépendamment de sa substance, chaque lieu peut faire l'objet d'urbanité, urbanité qui pourrait même être non spatialisée.

La définition de l'urbanité est pour moi basée sur **les interactions permanentes entre l'acteur individuel et sociétal** (et sa connaissance subjective et objective) **et l'espace dans ses dimensions réelles et construites** (échelle, concept de relief...).

Je me placerai donc ici dans le courant plus limité du constructivisme qui repose sur l'affirmation que les objets de connaissance ne sont pas des choses complètement naturelles mais qu'ils relèvent à la fois du réalisme et du constructivisme. Les connaissances construites ne peuvent être parfaites puisque l'appareil cognitif de l'être humain ne fonctionne ni de manière parfaite ni de manière uniforme. La cognition connaît des biais qu'il ne faut pas sous-estimer. Les constructions cognitives doivent donc être au service de la connaissance de la réalité.

Cela relève alors du constructivisme réaliste, reposant sur la théorie que la cognition enrichie la réalité qui enrichie la cognition. Les deux notions sont donc dépendantes et en permanentes interactions.

F. Cadre théorique de la recherche

Le premier postulat est le suivant : **les rapports affectifs et les aspects psychologiques influents de l'espace sur les individus sont très importants dans la détermination des représentations et des usages des individus et donc sur le développement de relations sociales générant de l'urbanité.**

La configuration spatiale joue donc fortement sur les usages des individus donc même si ce sont les individus qui font le lien social, c'est aussi indirectement l'espace urbain physique. L'aspect social et l'aspect spatial sont donc à prendre en compte de la même manière dans l'urbanité. Ce concept relève donc d'une vision issue du constructivisme réaliste.

Cependant, ce qui m'intéresse dans l'urbanité en tant que qualité urbaine, c'est davantage la dimension sociale, à travers les interactions sociales et ses qualités en terme de savoir vivre ensemble, développement de la sociabilité, etc...

Un espace urbain a par définition un certain degré d'urbanité qui ne peut pas être nul. **La ville est donc créatrice de liens sociaux, l'urbanité pouvant alors être comparée à un catalyseur.**

La ville offre la possibilité aux usagers, habitants, citoyens de s'approprier les opportunités en limitant les contraintes, créant ainsi un terrain favorable à la création ou l'approfondissement du lien social.

Notre définition se base donc principalement sur **l'interdépendance entre l'espace et l'acteur social créant une vie de lieu et des interactions sociales entre les acteurs.** Cette vie du lieu dont l'existence est régie par cette interdépendance.

Cette interdépendance peut se déclinée en trois dimensions rapportées à l'espace : l'espace matériel, l'espace instrument de la praxis et des stratégies d'acteurs, l'espace objet chargé de valeurs individuelles et collectives.

Je ne remets pas en cause la nécessité d'un contexte de forte densité et de forte diversité pour favoriser l'urbanité tout en sachant qu'elles peuvent parfois favoriser l'effet inverse. En effet, j'estime qu'une trop forte diversité des acteurs par exemple, ne favorise pas le lien social. Il faut une certaine ressemblance entre les personnes pour qu'elles aient des "raisons" de se parler par exemple.

Rappelons ici la définition donnée par la biennale d'architecture de Paris en 1980 qui définit l'urbanité comme **"une qualité d'un espace ou d'une architecture exprimant et laissant s'exprimer les projets et les comportements des différents acteurs sociaux"**. Cette définition paraît assez proche de notre vision en ce qu'elle exprime les deux dimensions à la fois. Cependant, je ne vois pas l'urbanité comme les conditions spatiales spatiales d'une réalité sociale mais bien comme un état d'interactions entre les acteurs, généré par des conditions spatiales, sociales et contextuelles.

L'urbanité c'est donc pour moi la vie d'un lieu urbain qui s'exprime entre autre par des relations sociales, des appropriations de l'espace, des expressions sociales basées sur une interaction entre l'utilisateur et le lieu. Elle peut s'analyser selon deux dimensions, une sociale et une spatiale. Elle est également générée par des conditions spatiales et sociales que l'on peut mesurer par des critères.

Il existe différents types d'urbanité en fonction de l'importance relative des deux dimensions et de leurs composantes. On peut en distinguer trois :

- ✓ **L'urbanité vécue** : prédominance des composantes de sociabilité et d'usages.
- ✓ **L'urbanité subie** : prédominance de la dimension spatiale de l'urbanité.
- ✓ **L'urbanité représentée** : prédominance des composantes liées à la symbolique, à l'identité, aux représentations.

II. L'urbanité et la ville

Il s'agit ici de relier l'urbanité telle que je l'ai définie avec d'autres éléments qui font la ville ou faits par la ville. L'urbanité étant tellement liée à d'autres facteurs, qu'il m'est apparu intéressant de développer des réflexions sur l'urbanité dans un cadre social large.

A. Urbanité, convivialité et civilité

Au Moyen-Age, l'urbanité définit ce qui a un caractère urbain pour évoluer en l'agrément, la civilité, le savoir-vivre, la servialité. **C'est en quelque sorte la "politesse de la ville dans la convivialité et l'art d'en user le plus civilement possible."**⁶ **L'urbanisme étant alors défini comme la science de l'urbanité.**

Même si le sens du mot a évolué et s'est surtout élargi, l'idée de convivialité sous couvert de civilité (donc de "bon usage et de bon comportement") existe. Cependant, ceci constitue une vision orientée de l'urbanité : une trop stricte civilité empêche des comportements et usages différents favorisant une urbanité propre à un lieu. De plus, il faut dire que ces notions sont tout à fait subjectives : pour certains groupes sociaux, l'urbanité peut se traduire par un état conflictuel et incivil.

L'urbanité n'est donc pas seulement la convivialité d'un lieu mais cette dernière participe à son urbanité. Par exemple un lieu convivial, même vide de monde peut rester convivial pour la personne qui s'y arrête. Par contre, ce lieu s'il est vide, perd son caractère d'urbanité.

D'autre part, le lien pouvant exister entre urbanité et civilité dépend aujourd'hui beaucoup de la valeur que l'on apporte aux notions d'ordre, de civilité voire de sécurité. On peut alors supposer que ce lien varie selon le groupe social, l'époque, le lieu, etc. Des liens opposés peuvent être exprimés. On peut imaginer que plus il y a

⁶ GASNIER A. (1994), *Centre-ville, urbanité et jeunes : de la conception de l'aménagement à son usage spatial*, p 50.

d'ordre et de civilité plus il y a d'urbanité. On peut aussi imaginer que quand il y a un certain "désordre", il y a davantage d'urbanité.

Citons ici l'exemple d'un hall de gare où le désordre qui semble y régner, la non-cohérence des usages des individus en présence en font un lieu d'urbanité pour certains alors que d'autres vont fuir ce lieu au profit d'un lieu plus ordonné dans lequel ils se sentiront plus à l'aise, plus dans leur environnement.

B. Coprésence, interactions et urbanité

L'urbanité présuppose, entre autre, l'existence simultanée d'une certaine diversité et d'une certaine densité en un lieu donné. La gestion de la distance (au sens physique du terme) apparaît donc fondamentale dans le développement de l'urbanité en un lieu.

Il faut à la fois une très relative distance spatiale et une très relative distance sociale.

La coprésence, est définie comme un des trois moyens de gestion de la distance mise en oeuvre par les acteurs. Cela relève d'une réelle stratégie d'acteur.

"La coprésence se caractérise par le rassemblement et l'agrégation en un même lieu de réalités sociales distinctes"⁷.

Les effets logiques de la coprésence sont de créer de fait une plus forte densité et une plus forte diversité des objets urbains. On pourrait donc penser que cela favorise les interactions entre ces objets de par la proximité spatiale.

Cependant cela n'est pas si simple, une coprésence forte peut entraîner des interactions faibles et inversement. "Ainsi un quai de métro, aux heures de pointe, où la coprésence est intense, présente des interactions relativement discrètes du fait des stratégies des acteurs destinées à les minorer, car il est d'usage, en certaines contrées au moins, qu'il en soit ainsi. Inversement, on rencontre des coprésences à interactions fortes (ce même quai en situation de crise suite à un incident ou un

⁷ LEVY J., LUSSALUT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, p 211.

accident)"⁸. On voit alors que pour passer d'une coprésence forte à des interactions fortes, il faut qu'il y ait convergence des stratégies d'acteurs.

On pourrait alors rapprocher l'urbanité de la définition suivante : sorte de conséquence de la gestion de la coprésence par les interactions, elle n'apparaît alors pas naturelle mais relevant réellement de stratégies d'acteurs dans un contexte donné.

Cette définition donne alors davantage d'importance aux interactions entre les éléments contextuels et les acteurs. L'espace en tant que support matériel de l'agir n'est donc ici que peu appréhendé. Cela se rapproche de la vision de l'écologie urbaine qui explique les stratégies d'acteurs comme relevant d'une compétition sur l'espace public liée à la coprésence. Dans ce cas, on est en situation de proximité spatiale et de distance sociale.

Comment passer de cette situation à une situation de proximité spatiale (coprésence) et proximité sociale (interactions)?

Il doit y avoir un "déclic" venant soit du contexte, soit du spatial en tant que support de l'agir. Selon George Simmel, "le territoire qu'occupe le groupe social est appréhendé comme une unité qui exprime l'unité du dit groupe autant qu'elle est portée par lui."⁹ L'urbanité permet-elle la création de cette unité ou est-ce la création de l'unité qui entraîne l'urbanité dans un contexte de coprésence?

La coprésence relative apparaît donc indispensable au développement d'une urbanité mais non suffisante. Comment alors influencer les stratégies d'acteurs afin de faire de la coprésence des interactions pour permettre l'urbanité?

⁸ LEVY J., LUSSALUT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, p 211.

⁹ LEVY J., LUSSALUT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, p 843.

C. Le rapport individu-société dans la compréhension de l'urbanité

Classiquement, on a l'habitude de distinguer dans une société donnée, la société en elle-même et les individus qui la composent. L'individu peut être défini comme "acteur social élémentaire, plus petite unité élémentaire complexe indivise dans une société"¹⁰, la société comme "le social en tant qu'il fonctionne comme un système"¹¹. Cette distinction paraît importante dans la prise en compte de l'individu en tant que tel.

Cependant, le danger existe de transformer cette distinction en dualisme qui placerait ces deux éléments en antagonisme. Une interdépendance dynamique existe entre ces deux éléments dont aucun ne peut paraître dominant sur l'autre. **L'individu produit du sociétal et la société crée de l'individualité. La société configure un cadre à l'individu dans lequel il va trouver des outils de comportements (habitus) et l'individu enrichie le social en tant que cadre.**

Chaque comportement, s'il est créé par l'individu (si c'est l'individu qui fait, qui agit) est régit à la fois par l'individualité et le sociétal dont l'individu fait parti. Des aspects psychologiques, sociopsychologiques, intrasociaux et sociaux rentrent donc en jeu dans un comportement donné et il apparaît très difficile de distinguer dans quelle mesure chaque aspect influence un comportement.

Lorsque l'on parle de représentations ou d'imaginaire, on distingue souvent représentations collectives et individuelles, mais n'y-a-t'il pas une part de représentation collective dans une représentation individuelle?

L'urbanité faisant appel à un fonctionnement systémique d'une sous-société à un moment donné, en un lieu et dans un contexte donnés, comment distinguer les influences individuelles et sociétales sur celle-ci? Cela paraît impossible et impertinent. Dans ce que j'ai nommé dimension sociale je fais référence à des comportements et des faits relatifs aux individus mais cela recouvre des aspects

¹⁰ LEVY J., LUSSAULT M., 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, Paris, p 494.

¹¹ LEVY J., LUSSAULT M., 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, Paris, p 855.

individuels et sociaux. Je ne chercherai pas à différencier ces aspects qui sont en interactions permanentes et de nature différente chez chaque individu.

Cependant j'ai bien en tête l'importance du psychologique et de l'individu dans la détermination de la dimension sociale que j'ai définie. C'est l'un des aspects principaux de l'œuvre de Georg Simmel dont l'esprit général est que "l'espace, dans ses différentes configurations, produit social auquel l'esprit confère sens et fonction, acquiert une réalité qui agit en retour sur les contenus psychologiques et les actions réciproques des individus qui maintiennent les configurations sociales"¹².

Une urbanité ainsi principalement basée sur les représentations individuelles et collectives et sur le symbolique constitue ce que j'ai dénommé urbanité représentée.

Une différenciation en trois dimensions, spatiale, sociale et psychologique ne semble envisageable. Cependant, on peut aussi remettre en cause la différenciation entre dimensions sociale et spatiale puisque celles-ci sont aussi interdépendantes.

Cela semble cependant plus facile à distinguer et sans aucune distinction, le travail est irréalisable. On admettra donc cette distinction tout en tenant compte des interactions qu'elle contient.

Si les deux dimensions révèlent des interdépendances, a fortiori, les critères définis en contiennent également. Pour les mêmes questions pratiques, je garderai ces distinctions permettant l'analyse tout en connaissant la limite de ces distinctions.

D. Urbanité et lien social

La création du lien social induite par l'urbanité est me semble-t-il l'aspect le plus intéressant dans l'étude de l'urbanité et de l'action possible de l'urbaniste dans ce domaine.

¹² LEVY J., LUSSAULT M., 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, Paris, p 842.

Cependant, l'urbanité ne peut se réduire au lien social en tant que tel, mais est réellement basée sur une interaction individus/espace. A. Gasnier (1993, P50), part du postulat que seuls les individus génèrent de l'urbanité et donc que ce n'est pas l'espace qui est à l'origine de l'urbanité mais bien les acteurs/usagers.

Pour l'auteur l'appropriation est une forme d'expression de l'urbanité, elle en constitue donc une conséquence logique. L'appropriation n'est pas l'urbanité de même que le lien social n'est pas l'urbanité et inversement : ils en constituent des composantes.

Quand il y a urbanité, il y a du lien social, il y a eu appropriation de l'espace et le fait qu'il y ait de l'urbanité favorise ces deux phénomènes. On peut donc ici faire l'hypothèse de l'existence de deux cercles vertueux entre urbanité et appropriation et entre urbanité et lien social. L'urbanité est alors en perpétuelle évolution.

L'urbanité basée sur la création de lien social constitue ce que j'ai dénommé urbanité vécue.

E. Usages, aménagement et urbanité

Tout d'abord, je commencerai par différencier pratique sociale et usage. Une pratique sociale est, selon R. Brunet (1992, p360 et 452), l'ensemble des actions que l'on peut observer, analyser, interpréter alors que l'usage est un ensemble de règles face à la complexité des pratiques fondé principalement sur l'appropriation, l'exploitation, l'habitation, la communication et la gestion.

Autrement dit, l'usage c'est le système de valeur des individus appliqué lors d'une pratique sociale en un lieu. Le terme d'usage induit le rapport individus/espace alors que la pratique sociale est liée à une fonction du lieu, à une sorte de "consommation" fonctionnelle d'un lieu. **Une pratique existe en tout lieu où s'exerce une activité humaine sans qu'il y ait pour autant d'usage. Au-delà de la relation appropriation/urbanité, ne peut-on pas supposer l'existence d'un cercle vertueux entre usage et urbanité?**

L'usage des lieux semble agir sur le degré d'urbanité. L'aménagement ne peut pas seul générer un type d'urbanité puisque l'aménagement n'a cherché majoritairement qu'à générer des pratiques et non des usages.

Est-il possible par l'aménagement spatial de générer des usages, sachant qu'ils sont le reflet des valeurs individuelles principalement? Cependant, les valeurs individuelles ne sont-elles pas elles-mêmes influencées à la fois par les valeurs sociales et par les usages qui en découlent?

A.Gasnier affirme qu'il y a souvent " discordance entre utilisation spatiale et usage social de l'espace"¹³. Toujours selon l'auteur A. Gasnier, "deux thèses s'affrontent entre les partisans d'une urbanité générée par une fonction spatiale et les promoteurs d'une urbanité développée dans des espaces sans fonction dominante"¹⁴. Dans la mesure où ce sont les individus à travers leurs usages qui génèrent de l'urbanité, il paraît nécessaire de laisser de la "liberté" aux usagers, sans laquelle les nouveaux usages sont difficiles. La fonctionnalisation des espaces constitue alors un obstacle à la génération d'urbanité.

A. Gasnier souligne l'importance de la présence d'espaces dits neutres (sans contrôle social ni règles de fonctionnement) dans la ville où cette liberté serait assurée. L'urbanité a-t-elle été "tuée" par l'aménagement et la détermination systématique d'une fonction (monofonction ou plurifonction) attribuée à un espace? Doit-on donner plus d'importance dans les projets aux usages au détriment des fonctions?

D'autre part, A. Gasnier affirme que "l'on peut craindre que la recherche de nouveaux centres d'intérêts (plus que la recherche d'une nouvelle urbanité) s'inscrive dans une sorte de contrôle social, c'est-à-dire une mise en forme et en valeur d'une urbanité préconçue et préétablie, le plus souvent fonctionnelle, spécifique aux souhaits des responsables politiques et économiques". L'objectif d'urbanité ne doit

¹³ GASNIER A. (1994), Centre-ville urbanité et jeunes : de la conception spatiale à l'usage social, p31.

¹⁴ GASNIER A. (1994), Centre-ville urbanité et jeunes : de la conception spatiale à l'usage social, p24.

donc pas, par nature du phénomène, être aménagée, c'est-à-dire que la forme ou les formes qu'elle prendra doivent être consciemment non envisagées.

Jean Nouvel, lors de la biennale de l'architecture de Paris de 1980 affirmait déjà que **"l'urbanité, si elle peut être encouragée, meurt dès qu'elle a été planifiée, parquée ou imposée. Elle ne sera jamais institutionnelle."**

Quel peut alors être le rôle de l'aménageur, quelle peut être la forme de son action pour encourager l'urbanité? L'urbanité possède-t-elle un caractère fatal pour l'aménageur?

Une urbanité basée sur l'aménagement spatial des lieux est ce que j'ai dénommé urbanité subie.

F. Temps et urbanité

L'urbanité relevant d'objets urbains se mouvant dans l'espace (les individus), ce phénomène ne peut être uniforme dans le temps et dans l'espace. L'urbanité est donc en perpétuelle évolution.

A. Gasnier dit à ce propos **" les espaces de l'urbanité varient selon le temps et les temps de l'urbanité peuvent évoluer sur un même espace"**¹⁵. On peut donc distinguer différentes formes d'urbanité selon la temporalité. Un lieu peut présenter une urbanité dont l'expression est cyclique, liée par exemple à un évènement annuel (par exemple, des festivités). Une autre urbanité peut être liée à des actions inhabituelles comme par exemple l'installation d'un spectacle de rue à un moment donné. Plus simplement, l'urbanité s'exprime dans certains lieux le jour alors qu'elle s'exprime la nuit dans d'autres.

D'autre part, une urbanité n'est jamais acquise en un lieu donné et est en permanence remise en cause par les éléments extérieurs, les interactions, les conflits

¹⁵ GASNIER A. (1994), Centre-ville urbanité et jeunes : de la conception spatiale à l'usage social, p67.

pouvant exister sur le territoire. L'urbanité du quartier Saint-Michel à Rennes, partagée par la jeunesse, est remise en cause actuellement par un conflit d'usage entre habitants du quartier et usagers des espaces publics, des bars et des lieux de festivités. Une autre urbanité est en train d'être mise en place par les habitants, plus basée sur l'ordre et le "bon" usage.

L'urbanité peut alors être tributaire des conflits d'usage en milieu urbain. Quel est le rôle du politique et de l'aménageur dans ce cas? Faut-il prendre parti pour un type d'urbanité?

III. Urbanité et aménagement : validation de la problématique et des hypothèses de recherche

A. Les difficultés "d'aménager l'urbanité"

On dit parfois que **"plus la volonté de faire un espace convivial est forte, plus le résultat est loin d'être atteint"**¹⁶. La difficulté qui se pose à l'urbaniste qui, s'il se donne comme objectif de créer de l'urbanité, n'y arrivera sans doute pas. Au contraire, dans certains projets ne s'étant pas donné cet objectif, une amélioration de l'urbanité est remarquable.

Cependant, les difficultés à atteindre un objectif d'urbanité s'explique également par le fait que l'urbanité relève d'une impression, d'un ressenti.

Est-ce donc pour autant ce que l'on peut appeler un "invoulable" ("ce qui ne peut être obtenu par volonté et en même temps, ce qui peut survenir comme conséquence d'un objectif voulu qui est autre")¹⁷? La place importante attribuée de fait aux acteurs sociaux dans la réussite d'un tel projet me permet d'affirmer que l'urbanité est en quelque sorte un "invoulable".

¹⁶ D. Martouzet, 2004, L'urbaniste est-il en mesure de créer les conditions spatiales du lien social (ou de l'urbanité)?, Tours, p6.

¹⁷ D. Martouzet, 2004, L'urbaniste est-il en mesure de créer les conditions spatiales du lien social (ou de l'urbanité)?, Tours, p5.

Selon cette définition, on peut dire que pour faire de l'urbanité, il faut qu'elle constitue la conséquence non voulue d'un objectif fixé. L'urbaniste ne peut donc seul, à la fois vouloir de l'urbanité mais sans le vouloir pour réussir son projet. Il doit donc trouver un processus d'action qui soit différent de celui qu'il a l'habitude d'appliquer.

La présence d'acteurs autres que les professionnels pourrait permettre de régler le dilemme du "vouloir sans vouloir" explicité auparavant. Un "jeu de rôle" doit alors être imaginé pour que l'urbanité ne soit plus un objectif impossible à atteindre. Cependant cela pose par ailleurs des problèmes logiques et politiques : la responsabilité de la prise de décision et de l'action ne serait alors pas très claire.

Enfin, l'urbanité étant une notion relative à l'environnement de chacun, aux représentations de chacun, relevant de l'impression, son acception varie pleinement selon les individus.

Existe-t-il donc une "bonne urbanité", partagée par tous? Un espace convivial de sociabilité pour certains ne l'est pas forcément pour d'autres. Qui a alors les moyens d'affirmer qu'il y a ou non urbanité dans un lieu? L'urbanité peut alors être considérée comme une propension de convivialité dans un lieu donné.

Une vision d'urbaniste de l'urbanité ne serait-elle pas alors trop "techniciste" par rapport aux usagers alors que cette notion ne relève pas du domaine technique? Ne doit-on pas vouloir une urbanité que les habitants souhaitent? Même si au sein des habitants, des représentations aussi variées que des façons d'habiter un lieu existent, celles-ci relèveront davantage du vécu et de la quotidienneté.

Henri Lefebvre n'avait-il pas, en condamnant le fonctionnalisme et ses composantes, revendiqué le retour à la valeur d'usage des espaces en instaurant "une approche en profondeur de l'homme et de son cœur"¹⁸? La ville, même si elle relève irrémédiablement de prescriptions économiques, de rationalisation, ne peut-

¹⁸ Reine Vogel, article Henri Lefebvre et l'usage, retour aux sources, revue Urbanisme n° 307, juillet/août 1999, p60.

elle pas se recentrer sur l'homme qui en ferait "son œuvre", qui en ferait réellement son lieu d'habiter?

Face à l'absence de technicité en matière d'urbanité, cette approche du "droit à la ville" peut en constituer une réponse. **"Ni l'architecte, ni l'urbaniste, ni le sociologue, ni l'économiste, ni le philosophe ou le politique ne peuvent tirer du néant par décret des formes et des rapports nouveaux. S'il faut préciser, l'architecte pas plus que le sociologue n'a les pouvoirs d'un thaumaturge. Ni l'un ni l'autre ne créent les rapports sociaux. Dans certaines conditions favorables, ils aident des tendances à se formuler. Seule la vie sociale (la praxis) dans sa capacité globale, possède de tels pouvoirs."**¹⁹

La trop grande fracture existante entre le concept d'urbanité tel qu'il est pensé et son application en matière d'aménagement pose de grandes difficultés à l'urbaniste qui veut "faire de l'urbanité mais ne sait pas comment".

Quels sont les leviers d'action possibles, face aux difficultés rencontrées lors d'opérations d'aménagement s'étant donné comme objectif d'améliorer l'urbanité?

B. L'appropriation de l'espace comme processus favorisant l'urbanité

Deux approches différentes de l'appropriation de l'espace peuvent être présentées :

L'appropriation comme action : Ce sont les acteurs qui réalisent dans et sur leur espace une intention ou impulsion. Une grande importance est ici accordée au groupe social.

L'appropriation comme processus : c'est un phénomène ayant lieu sur un temps relativement important avec des effets de long terme plus que de court terme. On insiste alors sur la multiplicité des acteurs impliqués de façon consciente ou non dans le processus.

¹⁹ Henri Lefebvre, Le droit à la ville, Anthropos, 1968.

Selon I. Mesnard²⁰, le territoire est constitué de deux facettes :

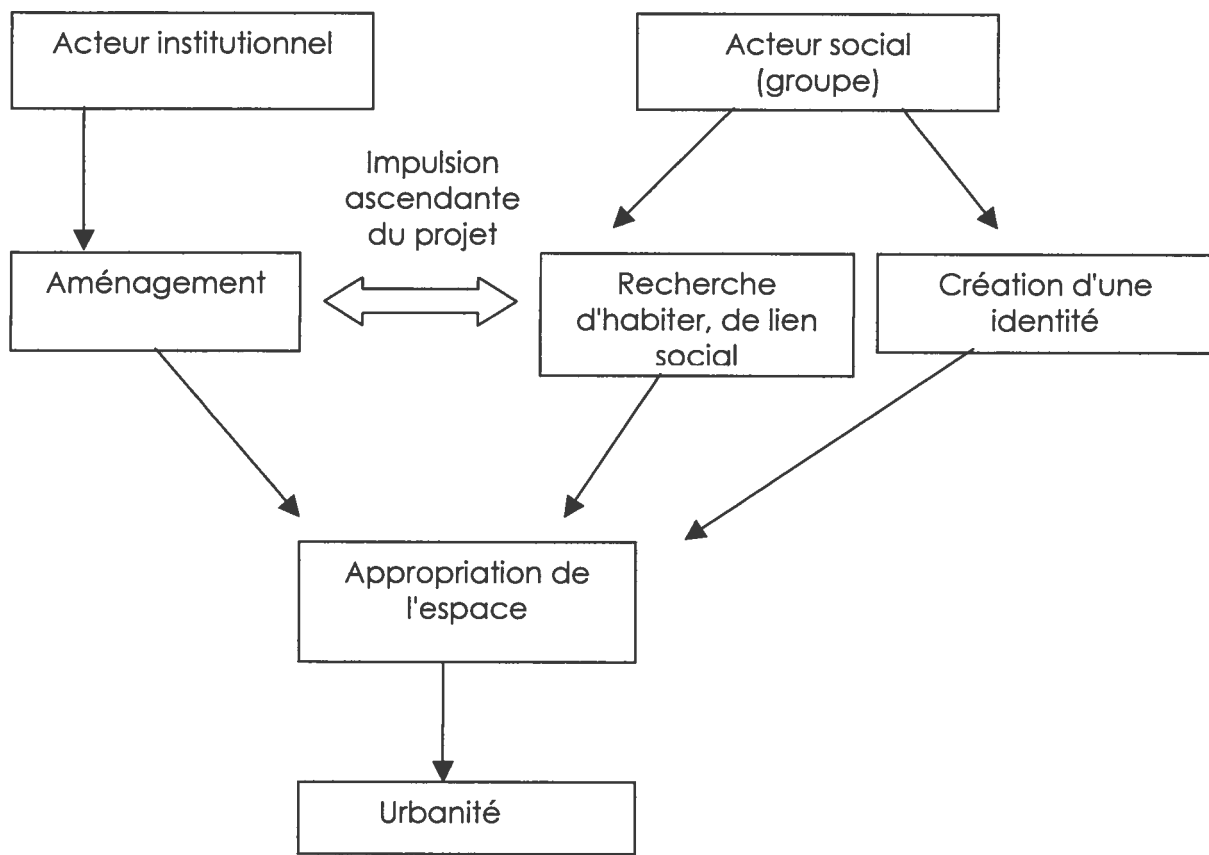
La facette aménagement traduite par l'organisation de l'espace et la facette appropriation traduisant les dimensions existentielles et identitaires du territoire. Si l'on suppose une relation entre ces deux facettes, je peux dire qu'aujourd'hui, nous savons faire l'organisation de l'espace mais nous ne savons pas faire ni favoriser la facette appropriation. Cependant, nous savons que la facette aménagement a des effets sur la facette appropriation (positifs et/ou négatifs) mais on ne sait pas prévoir quels types d'effets cela va produire. On ne sait donc pas agir par l'aménagement pour favoriser l'appropriation.

Dès qu'il y a volonté de s'approprier l'espace public, c'est-à-dire l'espace de la société, il y a volonté implicite ou non d'aller vers un acteur social différent et donc volonté de créer du lien social.

L'appropriation semble donc constituer une piste d'action pour l'aménageur pour agir sur l'urbanité. Cependant, il faut auparavant déterminer ce que l'aménageur maîtrise et ne maîtrise pas dans le processus de développement de l'urbanité.

Le schéma suivant montre un processus de liens entre aménagement, lien social, appropriation de l'espace et urbanité. Cependant, l'appropriation de l'espace n'est pas le seul déterminant de l'urbanité mais je le présente ici selon un processus d'action en faveur de l'urbanité basé sur le levier d'action que constitue l'appropriation de l'espace.

²⁰ *La réhabilitation des logements sociaux à travers les processus d'appropriation de l'espace par les habitants*, thèse de troisième cycle, Université Lumière Lyon II, 2003, 359p.



EN RESUME DE LA PREMIERE PARTIE

La définition retenue

L'urbanité c'est donc pour moi, la vie d'un lieu urbain qui s'exprime entre autre par des relations sociales, des appropriations de l'espace, des expressions sociales basées sur une interaction entre l'usager et le lieu. Elle peut s'analyser selon deux dimensions, une sociale et une spatiale. Elle est également générée par des conditions spatiales et sociales que l'on peut mesurer par des critères.

La typologie construite

Il n'existe pas une urbanité idéale mais des urbanités idéales. Une typologie des urbanités peut se décliner de la manière suivante :

L'urbanité vécue : prédominance des critères de sociabilité et d'usages (dimension sociale).

L'urbanité subie : prédominance de la dimension spatiale de l'urbanité.

L'urbanité représentée : prédominance des critères de symbolique d'identité spatiale, de représentations.

Les hypothèses retenues

→ La dimension sociale de l'urbanité est la clé de la réussite d'un projet d'aménagement mais c'est la plus difficile à appréhender dans un projet d'urbanisme.

→ le cercle vertueux appropriation de l'espace → urbanité peut être une opportunité de réponse pour les aspects sociaux de l'urbanité

PARTIE II

MÉTHODE DE TRAVAIL DE TERRAIN

I. Mise en œuvre de la méthode

La méthodologie se déclinera en quatre temps :

- ✓ La définition préalable d'un cadre général
- ✓ L'évaluation de l'urbanité imaginée dans le projet
Méthode d'analyse des données écrites et récits de vie
- ✓ L'évaluation de l'urbanité sur le terrain
Méthodes des récits de vie et de l'observation directe
- ✓ Confrontation des deux niveaux selon le cadre général pour définir le niveau de correspondance entre les deux

II. Cadre général de la méthode

Le travail de terrain s'appuyera en partie sur la méthode multicritère. Cette méthode ne sera pas appliquée "à la lettre" mais les grandes lignes de la démarche seront respectées. En effet, les critères choisis étant principalement qualitatifs, l'application de cette méthode doit faire l'objet d'une adaptation au sujet présent.

A. L'objet d'appréciation :

Il s'agit d'apprécier l'urbanité en un lieu donné, c'est-à-dire d'apprécier un état et ses qualités et de la comparer à une urbanité souhaitée exprimée dans un projet d'aménagement. Ce modèle d'analyse doit pouvoir s'adapter à tout type d'espace public pourvu qu'il ait fait l'objet d'un projet d'aménagement dont un des objectifs soit d'améliorer l'urbanité du lieu (mise à part la pondération liée en partie au projet en tant que tel).

Par principe de précaution, je m'intéresse à des espaces publics d'une ville moyenne (entre 150 000 et 300 000 habitants), en supposant que ce critère peut avoir une incidence sur la qualité de l'urbanité pour un même projet. D'autre part, j'ai fait le choix de m'intéresser à des espaces publics de quartiers non centraux, la problématique d'urbanité n'étant pas de même ampleur en centre ville que dans les quartiers périphériques.

Il s'agit autant de pouvoir comparer entre eux les espaces publics en fonction de leur urbanité (urbanité relative) que de pouvoir apprécier, sur une échelle de valeurs, quel degré et quel type d'urbanité en un lieu sachant que le projet s'est donné les moyens pour agir sur l'urbanité de façon positive (urbanité absolue). Ce type d'urbanité sera comparé au type d'urbanité exprimé dans le projet (discours et documents).

Il s'agit donc de mesurer l'urbanité sur le terrain pour savoir si l'urbanité telle qu'elle a été prévue a été atteinte ou non.

B. Postulats de départ :

Plusieurs postulats de départ sont définis et ne rentrent pas en compte dans les critères d'appréciation. Cela sert à définir et cadrer le travail de terrain.

- ✓ L'espace public de l'étude a fait l'objet d'un projet d'aménagement se donnant comme objectif d'améliorer l'urbanité.
- ✓ L'espace public est un espace de droit où les libertés individuelles fondamentales sont assurées par l'application du droit français.
- ✓ L'espace public est situé dans un quartier périphérique de ville comptant entre 150 000 et 300 000 habitants. En l'occurrence, le test de la méthode se fera sur un espace public du quartier de Maurepas à Rennes.
- ✓ L'espace public, objet de l'étude est clairement défini, par moi-même, par rapport et dans son environnement.
- ✓ Cette étude est réalisée par une seule personne empreinte d'une subjectivité incontournable et assumée. La méthode multicritère doit alors être menée de façon à objectiver la démarche de travail et donc de légitimer la subjectivité humaine qui transparait dans le choix des critères par exemple.
- ✓ Enfin, les lieux étudiés sont considérés comme égaux pour toutes leurs caractéristiques ne rentrant pas dans les critères définis.

III. La grille d'analyse : outil général de la méthode

A. Choix des critères

Cette partie du travail est sans doute la plus délicate. Le choix et l'arrêt de tel et tel critère, se fait sur des observations, des impressions permettant de définir par là, une urbanité idéale non spatialisée.

En théorie, un lieu répondant à l'ensemble des critères tels que je les ai définis et hiérarchisés constituerait donc un lieu d'urbanité parfaite. Cependant, il est vite apparu qu'un seul type d'urbanité ne pouvait pas être représentatif et que des figures d'urbanité, en fonction des poids relatifs de chaque critère étaient à définir.

L'élaboration de la méthode s'est faite en différentes étapes. En premier lieu, une première grille d'analyse, en fonction des deux dimensions de l'urbanité a été créée en listant le maximum de critères possibles (16 critères).

Ensuite, un regroupement a été réalisé, en fonction de leur proximité et de leur type (critère de présence ou critère de qualité de l'urbanité) qui m'a menée à renommer ces critères.

J'ai alors obtenu 7 critères, dont trois de dimension spatiale et quatre de dimension sociale. Un travail de définition et de délimitation de chaque critère a alors été mené, ainsi qu'un classement et une hiérarchisation.

Il est ici à noter que la construction de l'analyse à partir d'une grille basée sur des regroupements en dimensions, critères et indicateurs peut a priori donner plus d'importance à certains critères et certaines dimensions. Cela a donc été fait selon l'importance que l'on accordait à chaque critère de façon consciente.

B. Définitions des critères

Rappelons ici que notre définition de l'urbanité repose sur la reconnaissance des interactions permanentes entre l'espace et l'usager. Cependant, pour des raisons de facilité d'analyse, j'ai séparé nos critères en fonction des deux dimensions, spatiales et sociales, sachant que ce découpage est arbitraire et ne décrit pas la réalité. Notre objectif n'est ici pas la description mais l'analyse et la compréhension, qui passe forcément par un découpage quel qu'il soit.

La dimension spatiale de l'urbanité consiste en tous les aspects liés à l'espace et au contexte spatial de l'urbanité. Quels sont les conditions spatiales au développement de l'urbanité? Quelle place prend l'espace en tant que support matériel de l'usage dans l'urbanité?

La dimension sociale est tout ce qui regroupe la construction psychologique et sociale de notre objet de connaissance, l'urbanité. Quelles sont les dimensions individuelles et collectives favorisant ou non l'existence (à la fois réelle et construite) de l'urbanité? Quelle est la part du rôle de "l'humain" dans l'urbanité?

Les critères peuvent être classés selon deux types : des critères de présence d'urbanité (**critères déterminants**) qui s'ils ne sont pas vérifiés, excluent toute urbanité et les **critères de qualité de l'urbanité**, qui présupposent la vérification des critères de présence et permettant de définir trois types d'urbanité :

Urbanité vécue : prédominance des critères "existence d'une sociabilité", "propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie" ou "règles sociales et légales".

Urbanité subie : prédominance des critères de "qualités physiques et environnementales du lieu" et de "fonctionnalisation adaptée du lieu".

Urbanité représentée : prédominance des critères "identité spatiale" et "accessibilité urbaine".

1. Grille de critères de l'urbanité idéale

Dimension	Critère	Indicateur
Spatiale	Qualités physiques et environnementales du lieu	Ensoleillement vent, bruits odeurs, hygiène
		Qualité de l'éclairage, du mobilier urbain, des matériaux
		Déplacement facile en mode doux, usagers non concentrés sur leurs déplacements
	Fonctionnalisation du lieu	Diversité des activités : commerciales, non commerciales, de services
		Différents objectifs de présence
		Peu de marquage des différents espaces en fonction de leurs fonctions préattribuées
	Identité spatiale	Présence d'objets à réaction, curiosités
		Connotation du lieu dans son ensemble
Sociale	Règles légales et sociales	Règles sociales induites par la population habitant le quartier (âge, csp,...)
		Usages et appropriations de l'espace improvisés
		Règles liées à l'ordre public n'empêchant pas l'appropriation de l'espace
	Existence d'une sociabilité	Echanges verbaux
		Lieux de rendez-vous, présence de personnes en groupes
		Organisation de manifestations publiques et de festivités
	Propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie	Pas de marquage d'appartenance à une communauté
		Différents types d'appropriation de l'espace
		Homogénéité des degrés d'appropriation de l'espace
		Types d'usagers variés (sexe, âge, ...)
		Seuil max et min de densité de population
	Accessibilité urbaine	Rythme journalier non uniforme, évolution du lieu au cours de la journée, de la semaine
		Usagers de provenances variées (quartier, ville, ...monde)
		Appropriation du projet d'aménagement par les usagers

2. Qualités physiques, environnementales, de confort du lieu

Je considère ici qu'un minimum de confort et d'esthétique est nécessaire à la fréquentation d'un lieu (son absence entraîne rapidement la désertification du lieu). Pour qu'il y ait urbanité, il faut que les personnes présentes n'aient pas à penser à ces aspects, à leur sécurité, il faut qu'ils soient "sereins". Les personnes sont alors disposées à autre chose, à développer du lien social par exemple.

Concrètement, ce critère regroupe les aspects physiques tels que ensoleillement, vent, odeurs, bruit, hygiène du lieu ainsi que la qualité de déplacement en mode doux du lieu (sécurisation).

Ce critère est considéré comme déterminant sans lequel aucune urbanité n'est possible. Il constitue le premier facteur à vérifier hiérarchiquement parlant.

a) Ensoleillement, vent, bruit, odeurs, hygiène

L'ensoleillement d'un lieu dépend de l'orientation et de la hauteur du bâti qui l'entoure. Un lieu ne peut pas être entièrement ensoleillé toute la journée. Cependant, le fait qu'un lieu ne soit pas ensoleillé du tout une partie de la journée n'attire pas. On remarque aisément les flux piétons en fonction de l'ensoleillement des rues. A l'inverse, des lieux d'ombres sont parfois recherchés.

L'important, pour un espace public est qu'il y ait à la fois des coins d'ombre et d'ensoleillement à tous moments de la journée.

Cela permet d'une part d'accueillir des personnes quelle que soit la saison et d'autre part de faire évoluer la vie du lieu en fonction de l'évolution de son ensoleillement au cours de la journée.

La morphologie urbaine peut favoriser les courants d'air sur l'espace public. Il s'agit alors d'évaluer la circulation et l'orientation du vent sur l'espace public afin de voir comment cela peut influencer l'usage (ou plutôt le non usage) du lieu.

Le bruit est considéré en ville comme une pollution même si il est aussi synonyme de vie humaine. La vie et l'activité entraîne forcément du bruit, plus ou moins gênant en fonction de sa nature.

Une place sans bruit peut dégager une atmosphère de tristesse (par exemple, une place de marché un jour de non marché, sans aucune autre activité) que l'on n'a pas forcément envie d'investir. D'autre part, le niveau sonore est accepté différemment selon l'activité. Cependant, le bruit automobile est en permanence considéré comme négatif et doit être limité au maximum.

L'attention, lors des séances d'observation sera portée sur ce type de nuisances sonores ainsi que sur la qualité du bruit ambiant.

La ville est associée à des mauvaises odeurs : automobiles, ordures ménagères. D'autre part, l'aménagement urbain inhibe souvent les odeurs. Cependant, à travers l'aménagement paysager, des odeurs peuvent être introduites dans un lieu.

Il s'agira tout d'abord de repérer des mauvaises odeurs et ensuite de repérer des odeurs agréables susceptibles d'attirer l'attention du passant ou de l'utilisateur.

La mauvaise hygiène d'un lieu empêche tout usage du lieu pour une grande partie de la population. Des bancs sales et des poubelles débordantes enlèvent toute envie de s'y installer.

Il faut donc ici évaluer si l'aménagement urbain et le mobilier sont suffisamment entretenus pour l'usage quotidien et en toutes saisons des lieux.

b) Eclairage nocturne, mobilier urbain, matériaux utilisés

Un éclairage nocturne suffisant est tout d'abord indispensable à l'usage du lieu la nuit, ou au moins en début de nuit et début de journée.

Cependant, un éclairage de qualité favorisera l'usage du lieu la nuit alors qu'un éclairage uniquement fonctionnel ne favorisera que les déplacements.

Le mobilier urbain et les matériaux utilisés jouent un rôle important dans l'ambiance que cela dégage. Leur qualité de traitement peut créer une ambiance plus ou moins urbaine.

On essaiera donc de qualifier l'ambiance qui se dégage de ces éléments d'aménagement.

c) Déplacements faciles en mode doux, personnes non concentrées sur leurs déplacements

La flânerie doit être possible, la curiosité doit pouvoir être suscitée même chez les personnes se déplaçant.

Il s'agit ici d'évaluer l'aménagement lié aux déplacements sur l'espace public. Est-il bien identifiable? Est-il adapté aux déplacements liés aux usages du lieu? La voiture a-t-elle une place restreinte voire nulle? Y-a t-il une diversité de choix dans le mode de déplacement doux sur l'espace (piéton, vélo, rollers, ...) permettant à un panel assez large de personnes de fréquenter ce lieu? Est-il adapté aux personnes à mobilité réduite? Les déplacements et l'usage plus large de l'espace ne sont-ils pas concurrentiels sur l'espace public?

Un des indicateurs de la qualité de l'aménagement d'un espace est de voir si les personnes se déplaçant, quel que soit le mode, ne sont pas trop concentrées sur leur sécurité et celles des autres.

3. Fonctionnalisation adaptée du lieu

Ce critère regroupe les aspects de marquage physique, de diversité des activités et de diversités des objectifs de la présence des personnes.

Je considère à l'origine, que le lieu doit être "adaptable" à toute sorte d'appropriation de l'espace (positive voire négative ce qui ne veut pas dire que l'on souhaite et que l'on ait pensé le projet pour des appropriations de l'espace négatives). Pour cela, il doit accueillir plusieurs sortes d'activités (commerciales, non commerciales, de service public).

Il doit aussi faire l'objet d'une relative fonctionnalisation : il peut être aussi difficile de développer de l'urbanité sur un terrain vague que sur une place trop aménagée (Forum des Halles à Paris par exemple). Le marquage des fonctions préattribuées à un lieu doit être mesuré, c'est-à-dire minimal pour permettre un repérage du lieu et un fonctionnement basique.

Un juste équilibre est à trouver pour permettre à la fois la possibilité d'actions et de comportements spontanés et un fonctionnement évitant les conflits d'usage.

Ce critère est considéré comme qualitatif permettant de qualifier le type d'urbanité en présence. Il favoriserait davantage une urbanité subie, c'est-à-dire, une urbanité où les interactions espace-usagers seraient majoritairement basées sur la dimension matérielle du lieu.

a) Diversité des activités

Un espace dont les fonctions sont variées favorise une diversité des acteurs et de leurs objectifs et crée de la variété spatiale (au sein de l'espace). C'est dans ce cadre que la présence d'activités commerciales paraît profitable au développement de l'urbanité. Cependant ces activités doivent être adaptées à la taille de l'espace public pour ne pas monopoliser l'espace voire se faire oublier.

Dans l'idéal, l'espace doit accueillir à la fois des activités commerciales, de service public, non commerciales et d'habitat. Un espace équilibré doit pouvoir à la fois accueillir de nouvelles activités et posséder des activités encadrées attirant des personnes.

b) Différents objectifs de la présence des personnes

Une certaine diversité est nécessaire pour créer de l'urbanité mais cette diversité ne doit pas être trop importante parce qu'elle peut inhiber tout rapport entre les gens.

Les objectifs de présence jouent en faveur de la diversité mais n'engendrent pas forcément une trop grande diversité des personnes, de leurs usages et de leurs cultures créant une concurrence trop importante. Il est plus facile de créer du lien social autour de ce que l'on fait, du moins au départ, plutôt que autour de ce que l'on est.

Il s'agira donc d'interroger les personnes sur leurs objectifs annoncés et/ou implicites de leur venue sur l'espace public.

c) Peu de marquage des espaces publics en fonction de leurs fonctions préattribuées

Le marquage physique des fonctions d'un espace public, même s'il est utile pour des raisons de cohabitation et de déplacements, peut inhiber toute improvisation s'il est mal pensé.

L'aménagement favorisant l'urbanité doit reposer sur l'ambiance et non sur la fonctionnalisation, qui dans la réalité, ne correspond jamais à ce qui a été prévu. Les personnes sauront ensuite déjouer les contraintes spatiales et matérielles pour adapter l'espace à l'usage qu'ils souhaitent en faire.

Il s'agira donc de repérer des objets urbains "qui ne servent à rien", des objets urbains adaptables (que l'on peut déplacer, par exemple). La quantité de mobilier urbain qui doit être suffisante mais n'occupant pas trop de place sur l'espace public. Le marquage au sol à la peinture blanche doit être limité et davantage basé sur l'utilisation de différents matériaux, moins "agressifs" pour l'utilisateur.

4. Identité spatiale

Ce critère fait appel à la symbolique du lieu, aux représentations collectives et individuelles liées à ce lieu. Une représentation collective positive (par exemple, des habitants de l'agglomération urbaine) favorise très fortement la venue, la curiosité des personnes, et favorise des attitudes, des comportements positifs et volontaires vis-à-vis du lieu.

Il ne faut pas par contre que le lieu ne soit que de la symbolique, il faut que les personnes puissent se détacher, lorsqu'ils le fréquentent, de cette symbolique qui peut s'avérer immobile et rigide. Cela ne doit pas trop conditionner les comportements et attitudes dans un unique sens. Il faut donc essayer de cerner en parallèle des représentations ce qui relève du vécu.

Un lieu faisant l'objet de représentations plutôt négatives, ne peut-il pas, en son sein, développer une urbanité, une sociabilité plus vraie, plus sincère, plus intime?

Ce critère n'est pas déterminant pour la présence ou non d'urbanité (sauf si l'on considère que l'urbanité n'est que représentations ce qui n'est pas le cas ici) mais permet de qualifier le type d'urbanité en question (urbanité représentée), ce critère est donc selon la classification, un critère de qualité de l'urbanité.

a) Présence d'objets à réaction, de curiosités

Pour qu'il y ait urbanité, il doit y avoir un contexte déclencheur, capable de créer une situation entraînant une certaine unité de groupe. Cette dernière se fait grâce à une stratégie complémentaire des acteurs en présence, impliquant des interactions.

Pour cela, je pense que la curiosité est un bon moyen pour atteindre cette unité. Donnons comme exemple les interactions provoquées par la mise en place de la sculpture place du grand marché à Tours en 2004. Les personnes parlant de ça et voyant leurs voisins en parler aussi leur adressait la parole, sûr d'avoir un point d'intérêt en commun. Cet objet de curiosité a créé une certaine unité d'intérêt porté à ce lieu.

Cet indicateur recoupe donc toute présence matérielle qu'elle soit permanente ou ponctuelle (issue de la praxis ou du contexte) pouvant stimuler la curiosité et l'imagination de l'être humain, émotions ou cognitions que l'on a envie de partager.

b) Connotation du lieu dans son ensemble urbain

Il s'agit ici de connaître l'image associée au lieu étudié, que l'on pourrait nommer l'imagerie selon les termes d'Yves Chalas²¹. Il ne s'agit pas de pouvoir déduire, de l'image qu'il en ressort, la réalité de ce lieu, bien au contraire. Il s'agit de déduire en quoi l'image véhiculée de ce lieu peut influencer la fréquentation, la praxis, la symbolique de l'acteur individuel et collectif.

J'estime en effet, que, si l'imagerie est souvent dépassée par les acteurs qui vivent le lieu quotidiennement, celle-ci influence fortement certains comportements, sans doute en particulier celui d'éviter les lieux dont l'imagerie serait plutôt négative. Même si une imagerie nulle serait la meilleure pour l'expression de l'urbanité (car la praxis proviendrait seulement du vécu des personnes selon leurs émotions, serait plus

²¹ CHALAS Y.(2000), L'invention de la ville, Paris, Anthropos, p10.

"sincère"), j'accepte que cela ne peut pas exister et qu'une imagerie est forcément associée au lieu.

Une imagerie plutôt positive est alors ce que l'on recherche pour favoriser l'urbanité.

5. Règles légales et sociales

Les règles légales et peut-être davantage encore les règles sociales régissent les comportements des personnes. Rappelons ici que j'ai postulé dès le départ que nous nous trouvons dans un Etat de droit et que les droits fondamentaux des personnes sont assurés dans les espaces faisant l'objet de l'étude.

Les règles légales auxquelles je fais référence se trouvent plutôt relatives à des décrets de police et de tranquillité publique prises par les autorités locales.

Quant aux règles sociales, elles font référence aux comportements types et admis couramment selon l'histoire du quartier, la culture des habitants du quartier. Elles peuvent aussi faire référence à un contexte particulier momentanément, comme par exemple lors d'un marché, sur une même place, on accepte des comportements différents de ceux admis le reste du temps. Un quartier d'habitat social où les habitants ne possèdent pas de jardins privatifs par exemple, ne fonctionne pas de la même façon qu'un quartier où la majorité des habitations sont dotées d'un jardin privatif. On accepte et on observe sans doute davantage des enfants qui jouent dans la rue dans le premier quartier que dans le second. On voit alors bien comment cela peut influencer sur la vie d'un quartier et sur le rapport des gens à leur quartier. Cela est donc fortement lié au type de population et d'habitat du quartier.

Ces règles influencent différemment les comportements individuels. Certains chercheront forcément à transgresser des règles, alors que d'autres s'y plieront constamment. Une certaine sécurité est nécessaire au développement d'une urbanité mais à l'inverse, des règles trop strictes peuvent inhiber des comportements d'appropriation de l'espace.

Il paraît alors important que des activités ludiques et culturelles de rue soient permises, et que l'occupation prolongée (mais non monopolisée) de cet espace le soit également.

Ce critère est de type qualitatif déterminant plutôt une urbanité vécue ou non dans la mesure où des règles sociales et légales peuvent favoriser ou au contraire inhiber une praxis, un usage.

a) Règles sociales induites par le type de population habitant le quartier

Le type de quartier et sa population qui la compose influe fortement sur le développement de la praxis en un espace public de ce quartier. Cela influe donc indirectement sur l'urbanité de cet espace public. D'autre part, j'affirme également qu'une population plutôt bourgeoise développe davantage une sociabilité "encadrée", c'est-à-dire une sociabilité en rapport avec des activités ou des lieux fréquentés, une sociabilité de maison. Les usages sont davantage basés sur la sociabilité à l'intérieur du logement que sur l'espace public. Les espaces publics sont d'ailleurs souvent moins nombreux dans les quartiers plutôt bourgeois que dans les quartiers populaires.

Il est à noter que cette analyse est un peu différente dans l'hypercentre d'une ville puisque les personnes qui fréquentent les espaces publics ne sont majoritairement pas les personnes habitant le quartier.

Je pense donc qu'un espace public dans un quartier jeune et mixte générera davantage d'urbanité qu'un quartier non mixte et de moyenne d'âge élevée.

b) Usages et appropriations de l'espace improvisés

La présence d'activités improvisées traduit des règles sociales relativement souples acceptant l'espace public comme support d'appropriation de l'espace.

Des activités improvisées regroupent toute activité qui n'est pas organisée par l'espace ou qui ne semble pas a priori pratiquée majoritairement sur cet espace. Cela exclut donc toute activité de déplacement, toute installation sur des bancs publics, toute activité liée aux commerces et services.

Cependant, quelqu'un qui lit, dessine ou joue, assis sur un banc sera considéré comme une activité improvisée.

c) Règles liées à l'ordre public n'empêchant pas l'appropriation de l'espace

L'espace public ne doit pas faire l'objet d'une réglementation particulière interdisant par exemple, la tenue d'un spectacle de rue. D'autre part, une présence policière trop présente peut inhiber toute appropriation de l'espace, qui peut être associée à un comportement incivique. Il ne faut pas que ce soit un lieu où des règles d'ordre public se sont imposées, du fait d'un usage négatif du lieu dont la réponse est principalement une surveillance policière.

Citons pour exemple la Place Sainte-Anne à Rennes. Cette place a pendant longtemps fait l'objet d'une surveillance accrue du fait de la délinquance qui s'y opéraient. Cela a débordé et d'autres mesures ont été prises pour changer la place, en particulier la création de nouvelles terrasses de café et l'extension des existantes ainsi que l'implantation d'un marché de l'artisanat. La présence policière y est moins importante en journée permettant ainsi le développement de nouvelles activités et les usages, l'ambiance et les populations ont évolué sur la place (même si le problème de la délinquance n'y est pas encore complètement réglé).

On s'attachera donc ici à vérifier que le lieu fait l'objet d'une réglementation particulière ou d'une surveillance spécifique.

6. Existence d'une sociabilité

Ce critère correspond à toutes les interactions sociales existantes entre les acteurs du lieu. Deux types de sociabilités sont ici recouvertes par ce critères.

La sociabilité dite spontanée est à l'origine de nouveaux liens sociaux et la sociabilité organisée entretient et développe un lien social déjà existant dans un autre contexte spatio-temporel. Ces deux types de sociabilité, dans une urbanité idéale doivent cohabiter sur le même lieu, au même moment.

La création de lien social et son développement doivent être liés à ce lieu, un lien entre ce lieu et des relations sociales doit être fait par l'acteur social (de façon consciente ou inconsciente). La sociabilité développée doit être globalement positive, elle ne doit pas être développée sur des bases conflictuelles.

Ce critère a été défini comme déterminant, c'est-à-dire que sans sociabilité observable, on ne peut parler d'urbanité. Cependant il peut quand même y avoir aptitude à urbanité si le critère "propension à porter attention aux personnes présentes" est vérifié. Il y a alors aptitude à un certain type d'urbanité en fonction de l'appréciation des critères qualitatifs, observés ultérieurement.

a) Echanges verbaux

La sociabilité se traduit tout d'abord par des échanges verbaux entre les acteurs, qu'ils se connaissent déjà ou non.

On observera donc ici les échanges entre personnes statiques, en préférant bien sûr les échanges amicaux et consensuels que conflictuels. Une attention sera portée à ce que ces échanges ne soient pas trop brefs.

b) Lieu de rendez-vous, présence de personnes en groupe

Les lieux de rendez-vous font appel à un rapport très affectif à la ville et aux personnes que l'on retrouve. Choisir un endroit comme lieu de rendez-vous avec ses amis signifie que c'est un lieu connu de tous et apprécié de tous (hormis le choix pour la proximité du lieu où l'on se rend ensuite tous ensemble) où l'on est à l'aise pour attendre seul, ses amis quelques minutes. Les retrouvailles en groupe constituent un usage très intéressant de la ville, dont la sociabilité est le point central.

On essaiera donc de connaître les pratiques de rendez-vous des personnes présentes et de repérer des groupes qui s'y retrouveraient.

Repérer des personnes en groupe (à partir de deux personnes) sur cet espace public signifie qu'il y a un lien particulier entre ce groupe et ce lieu ou que c'est un lieu favorable à l'usage en groupe qu'ils veulent en faire. Repérer quelques groupes suffit à croire en un lieu de sociabilité.

c) Organisation de manifestations publiques

La sociabilité passe entre autre par la participation à des manifestations et évènements publics organisés : marchés, braderie, fête annuelle, commémoration, etc. La place du "public " est importante pour créer des occasions de sociabilité, qui se veut organisée et encadrée mais non déterminée uniquement par l'acteur social lui-même.

L'accueil de telles manifestations de façon régulière favorise donc l'urbanité.

7. Propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie

Ce critère est dépendant du critère précédent. Il peut être défini comme la distinction contextuelle, par rapport à un autre espace qui fait que, ce lieu devient propice au développement d'une sociabilité telle que définie ci-dessus, mais que cette dernière n'est pas encore réalisée. Il manque un "déclic" provenant de ce contexte.

Ce contexte doit être l'agrégation d'éléments individuels constituant un contexte collectif. Aucun individu n'a de pouvoir sur ce contexte. Pour donner un exemple de lieu vérifiant assez bien ce critère, citons une gare dont la densité de population, la diversité des individus, une certaine ressemblance dans l'objectif de la présence ainsi que l'observation de différents types d'appropriation de l'espace peuvent être assez facilement remarquées. Cependant, si cela est à peu près vrai pour toutes les gares, des différences de sociabilité sont largement observables. Il y a donc la même propension a priori mais pas la même sociabilité.

Ce critère est particulier par rapport aux autres, il n'est ni qualitatif ni déterminant de l'urbanité mais déterminant de la propension à l'urbanité et est de ce fait directement lié au critère existence d'une sociabilité.

Ce critère est donc vérifié uniquement dans le cas où le critère de sociabilité n'est pas validé. Si ce critère est vérifié mais qu'il n'y a pas de sociabilité, on considère qu'il y a propension à une urbanité dont le type dépendra de la vérification des critères qualitatifs.

a) Pas de marquage d'appartenance à une communauté

L'espace doit être accessible à tous. La surappropriation d'un lieu par un groupe social donné ne favorise pas la venue de personnes étrangères à ce groupe. Une réelle mixité de groupes est importante, la qualité d'espace public étant très importante à conserver en tant qu'espace appartenant à tous.

On doit ici repérer si au premier regard, on définit et on nomme un groupe social quel qu'il soit.

b) Différents types d'appropriation de l'espace

Ce critère permet d'assurer la diversité nécessaire pour créer une ambiance sociale où chaque individu peut se retrouver. On cherche donc ici à trouver différentes activités d'appropriation de l'espace telles que le jeu, l'activité culturelle, le déplacement, la sociabilité de groupe, l'observation....

On estime ici que trois types différents d'appropriation de l'espace constitue le minimum pour valider ce critère.

c) Homogénéité des degrés d'appropriation

Afin que chaque personne ou groupe social puisse trouver sa place au sein de l'espace public, il convient de ne pas être en présence de la domination d'un type d'appropriation de l'espace souvent issu d'un groupe social plus ou moins homogène et "s'imposant" sur l'espace public.

Cela peut s'apprécier selon l'espace utilisé par chaque groupe social (qui doit être à peu près la même surface pour tous les groupes), le bruit que peut générer un groupe social (on ne doit pas entendre, hors activité musicale ou activités, bruyante par nature, un groupe plus qu'un autre), l'utilisation du mobilier urbain (bancs)

d) Types d'usagers variés

La diversité sociale et des types d'appropriation de l'espace dépend aussi de la diversité des types d'usagers dont les valeurs, les usages sont différents. La présence de personnes d'âges différents, de sexes différents assurent une complémentarité entre les personnes présentes.

Les deux principaux critères (âge, sexe) sont faciles à évaluer et peuvent confirmer ou infirmer l'évaluation de nombreux critères ci-dessus, même si en lui-même, il ne paraît que secondaire.

e) Seuil maximal et minimal de densité de population

La densité de population, assurant la coprésence la plus susceptible de créer des interactions entre les acteurs, se situe entre deux seuils, un minimum mais aussi un maximum. En effet, à la fois sans coprésence, il est difficile de développer des interactions sociales mais une coprésence trop forte peut se traduire par une distance sociale très forte pour se "protéger" des dangers de la foule.

On estimera qu'une personne pour 20m² est le seuil maximum et qu'une personne pour 100m² est le seuil minimum. Ces seuils sont arbitraires mais la notion de seuil l'est forcément. L'important ici est de cerner si nous sommes dans une densité moyenne et non extrême.

8. L'accessibilité urbaine

L'urbanité est selon moi complètement liée à son environnement, à la vie de la "cité". Ce lieu doit donc s'y intégrer de manière positive tout en se démarquant et se singularisant par rapport à la ville entière.

Un lieu en autarcie ne peut pas évoluer, ce lieu doit vivre dans le temps et l'espace qui l'environne. Un lieu ne doit pas favoriser la captivité mais bien au contraire l'accessibilité urbaine qui doit être réelle pour développer de l'urbanité. D'autre part, un "apport extérieur" assure une diversité sociale, d'usages, de valeurs indispensables pour s'intéresser à l'autre et vouloir développer un lien social. La singularité apporte quant à elle, la "sécurité", l'intimité permettant une certaine ressemblance de l'autre, ressemblance permettant de surmonter la peur de la trop grande différence qui empêcherait tout développement de l'urbanité telle que je l'entends.

Ce critère est qualitatif et favorise la vérification d'une urbanité représentée.

a) Rythme journalier non uniforme, évolution du lieu au cours de la journée, de la semaine...

L'évolution du lieu paraît très importante pour entretenir une véritable urbanité. Un lieu uniforme dans le temps se fige et ne fait pas l'objet d'imagination et d'innovation en matière d'appropriation de l'espace.

Tout d'abord cela veut dire que le lieu n'est approprié que par les mêmes personnes. Ensuite, "la routine" ne peut pas générer de l'urbanité dans le sens où la curiosité des personnes n'est plus sollicitée.

Il s'agit donc de reprérer le "turn over" des personnes présentes sur le lieu, l'évolution des types d'appropriation de l'espace, des moments de plus fortes interactions sociales que d'autres, des périodes de "vide".

b) Usagers de provenances variées

Un espace public n'est urbain que s'il s'inscrit dans une dynamique urbaine plus large, participant à l'identité de la ville, aux références et représentations des habitants de la ville au même titre qu'à l'échelle du quartier.

Des usagers quasi-quotidiens de l'espace ne s'approprieront et ne donneront pas le même sens à l'espace qu'un usager plus occasionnel. Cela crée une diversité, un renouvellement et une ouverture à l'environnement du lieu.

Il s'agit de questionner les personnes présentes sur leur quartier, ou ville d'habitation pour valider ce critère. Il s'agit de déterminer une dimension plus large que celle du quartier pour valider ce critère.

c) Appropriation du projet par les usagers

Le projet d'aménagement approprié par les usagers et habitants du quartier atteindra plus facilement les objectifs escomptés. La compréhension de ce qui est fait par les usagers entraînera des comportements plus en accord avec les usages qui ont guidé le projet, usages soumis souvent par les usagers eux-mêmes.

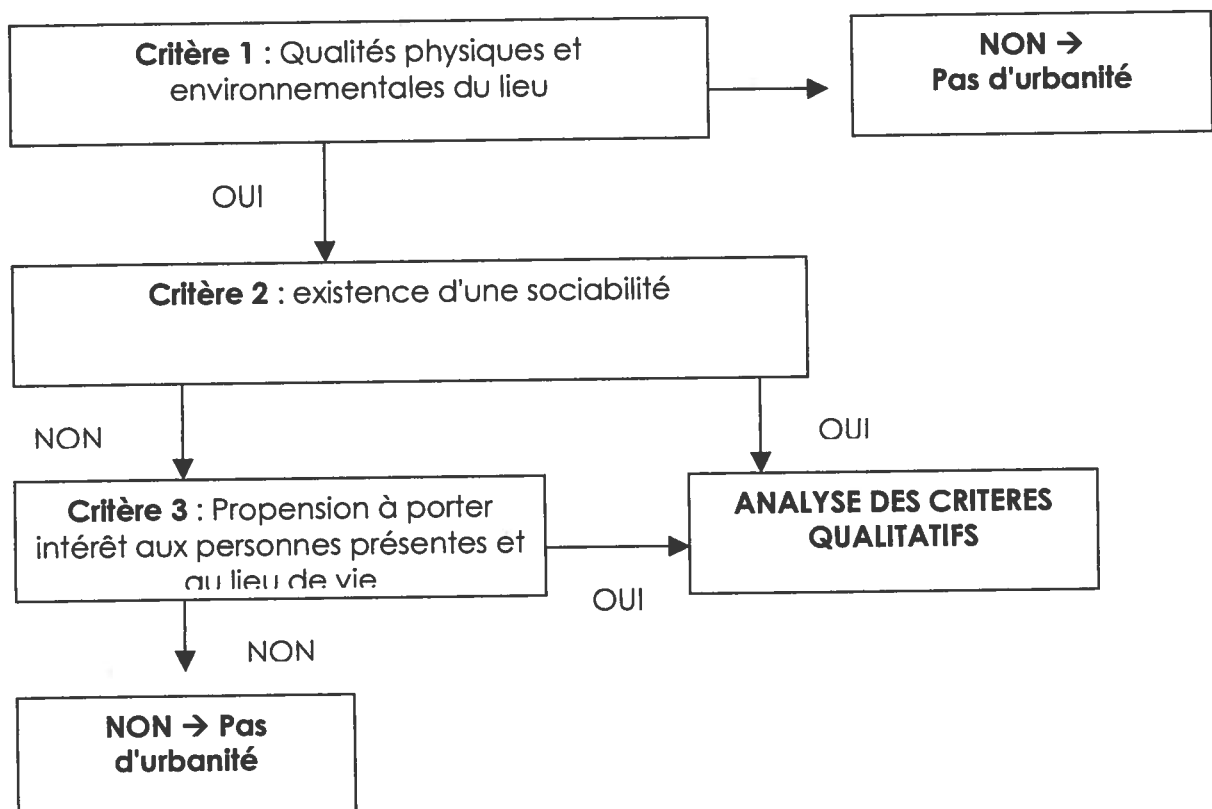
Une idée appropriée est une idée partagée ce qui rend plus accessible le projet dans sa conception et l'espace public par ailleurs.

C. Pondération et hiérarchisation des critères

Cette étape se fera en fonction du type défini pour chaque critère. Un critère de présence d'urbanité sera hiérarchiquement plus important qu'un critère de qualité de l'urbanité.

On estime donc que l'importance d'un critère de présence d'urbanité est indépendante du projet dans sa conception mais que l'importance accordée aux critères de qualité de l'urbanité dépend du projet. La hiérarchisation des critères de qualité se fait donc en fonction des choix d'aménagement du projet. L'urbanité idéale ne peut pas être définie indépendamment du projet d'aménagement.

La hiérarchisation peut donc se présenter selon le schéma suivant :



Conclusion du cadre général

Le cadre général fixe les critères d'appréciation de l'urbanité, qu'elle soit a priori ou a posteriori. Ce cadre général doit alors se décliner en deux méthodes d'analyse, une pour analyser l'urbanité du terrain et l'autre l'urbanité du projet. J'ai donc pour chaque indicateur déterminé la méthode la plus adaptée dans les deux cas.

IV. La méthode d'analyse de terrain

Le travail de terrain s'appuie sur deux méthodes principales : les récits de vie et l'observation directe.

L'observation directe permet principalement d'évaluer les critères physiques du lieu.

Les récits de vie permettent surtout de faire ressortir du discours des acteurs et usagers les indicateurs des critères identité spatiale et accessibilité urbaine ainsi qu'un certain nombre de données pour les autres indicateurs. Je me suis donc déjà donné des objectifs sur les données que je souhaite récolter.

A. Méthode de l'observation directe

1. Principes

L'observation directe consiste en l'observation des acteurs et de leurs comportements dans une situation donnée. Elle induit donc un ou plusieurs observants et un ou plusieurs observés. Les observés peuvent être complices c'est-à-dire se savoir observés dans le but d'une étude, recherche, enquête ou ne pas l'être. Cela dépend principalement du nombre d'acteurs que l'on observe dans une scène donnée. Si l'on fait une étude sur le comportement d'une personne ou d'une famille dans une cuisine, il apparaît indispensable d'avoir le consentement de la personne pour cette observation.

Dans notre cas, j'observe sur l'espace public ce qui ne suppose pas une justification du fait de se trouver sur cet espace public et j'observe un ensemble d'acteurs se trouvant là aux moments de l'observation.

Cette observation se fera donc sans contact préalable avec les acteurs observés. Les objets à observer sont déterminés de façon précise dans une grille d'observation afin de cadrer précisément les renseignements requis.

2. choix des périodes d'observation

Les périodes d'observation doivent être multiples notamment pour répondre à certains indicateurs. Il ne faut pas non plus les multiplier car le risque est à la fois sortir du cadre d'observation et dépasser les renseignements requis.

Il apparaît donc que plusieurs critères de saisonnalité sont à prendre en compte:

- ✓ Une saisonnalité journalière
- ✓ Une saisonnalité hebdomadaire
- ✓ Une saisonnalité annuelle

La recherche s'effectuant sur une année, la saisonnalité annuelle ne peut pas être prise en compte. L'observation se fait donc en fonction des deux premières saisonnalités :

saisonnalité	journée	Soir (18-22h)	Nuit(22-2h)
Mardi			
Mercredi			
samedi			
dimanche			

Potentiellement, on doit prévoir 12 périodes d'observation sur un même lieu. Cependant, il apparaît que certaines périodes se recoupent en terme de caractéristiques. Par exemple, l'observation du mercredi se différencie du mardi par l'absence d'école ce jour-là, il apparaît donc intéressant d'observer le mercredi en journée. Les caractéristiques concernant la soirée et la nuit ne doivent par ailleurs pas diverger beaucoup par rapport au mardi. J'ai donc choisi de faire des observations le mardi la nuit et le mercredi la nuit.

3. outils d'observation

Une grille d'observation (voir pages suivantes) constitue le cadre de l'observation, qui s'opère par un observateur seul. Cette observation s'évalue selon une échelle de valeurs de quatre possibilités :

évaluation	terrain
++	qualité de l'indicateur favorisant fortement l'urbanité
+	qualité de l'indicateur favorisant l'urbanité
-	qualité de l'indicateur n'agissant pas en faveur de l'urbanité mais pas en sa défaveur non plus
--	qualité de l'indicateur empêchant l'urbanité

Grille d'observation directe

Indicateur	Observation	Remarques
Ensoleillement		
Vent		
Bruits		
Odeurs		
Eclairage		
Hygiène		
Déplacement facile en mode doux		
Personnes non concentrées sur leurs déplacements		
Diverses activités commerciales, non commerciales, de services		
Peu de marquage des différents espaces en fonction de la fonction attribuées		
Présence d'objets à réaction, curiosités		
Existence d'activités improvisées		
Echanges verbaux		

Lieu de rendez-vous		
Présence de personnes en groupes		
Pas de marquage d'appartenance à une communauté		
Différents types d'appropriation de l'espace		
Homogénéité des degrés d'appropriation de l'espace		
Présences des deux sexes et de différentes générations		
Seuil max et min de densité de population		
Rythme journalier non uniforme, évolution du lieu au cours de la journée, de la semaine		

4. limites et difficultés de la méthode

La principale limite de cette méthode réside dans la subjectivité de l'appréciation. En effet, l'observateur ne peut pas se défaire de sa subjectivité qui influence son appréciation de l'objet observé. L'objet observé est influencé par la subjectivité de l'observateur et le fait d'observer peut modifier l'objet observé. Ceci est inéluctable et doit être connu de l'observateur.

Les difficultés résident donc dans la prise en compte par l'observateur de cette subjectivité dans son appréciation.

5. interprétation des résultats

L'interprétation des résultats est très simple puisque l'appréciation se fait selon quatre critères dont l'interprétation est prédéterminée (voir tableau d'évaluation p 62).

B. Méthode des récits de vie

1. Principes

Le principe d'une telle méthode est de laisser les personnes interrogées parler de leur vie, de leur expérience vécue afin de réellement connaître les pratiques et les usages, les comportements des acteurs sociaux. Selon Chalas, le discours d'existence ou récit de vie constitue "la voie la plus commode pour arriver aux significations primordiales"²².

En effet, je recherche ici à connaître à la fois les usages et pratiques mais aussi les représentations, rapports affectifs entretenus. L'entretien semi-directif s'avère souvent trop limitatif de par sa forme trop "encadrée" pour permettre aux personnes interrogées de s'exprimer en profondeur et librement sur leurs usages. C'est ensuite à l'enquêteur de faire ressortir de ce discours des usages, représentations, sous-jacentes à ce discours.

J'estime donc que cette méthode est indispensable pour déterminer les dimensions sociales de l'urbanité, qui, je l'ai dit, relèvent principalement de l'acteur social, de ses usages en fonction des représentations, connotation, symboliques qu'il attribue à ce lieu.

L'entretien se passe donc sans questionnaire, laissant les personnes interrogées s'exprimer sur le lieu dont il est question en leur expliquant bien au départ, le déroulement de cet entretien. En effet, il peut être surprenant pour une personne interrogée de ne pas être soumise à des questions et la prévenir dès le départ évite la surprise et la méfiance.

Des questions directives sont nécessaires pour connaître les caractéristiques de la personne interrogée (provenance, âge,...). Ces questions sont posées en fin d'entretien pour d'une part, ne pas influencer les personnes dans leur récit de vie par

²² CHALAS Y. (2000), *l'invention de la ville*, Paris, Anthropos, p14.

l'orientation des questions posées et d'autre part, avoir des réponses assez précises suite à la confiance instaurée entre l'enquêteur et l'enquêté.

2. choix de l'échantillon

Le choix de l'échantillon ne se fait pas sur des critères "objectifs" de représentativité de la population (âge, CSP, sexe...) mais sur des critères liés à notre recherche. Tout d'abord, le choix se porte sur des personnes volontaires pour répondre. En effet, la volonté des personnes de parler de leur vie est le premier déterminant de la réussite et de la richesse de l'entretien. J'estime donc qu'il vaut mieux avoir des personnes proches au niveau caractéristiques de représentativité mais ayant de la volonté à participer plutôt qu'un échantillon "parfait" mais des discours forcés.

D'autre part, je m'attarde davantage à former un échantillon basé les changements de comportement des acteurs. En effet, pour cerner les changements de comportements liés au projet d'aménagement, un panel complet des changements possibles de comportement serait très riches. Il est cependant très difficile de catégoriser et de contacter les personnes selon un panel complet. **J'essaie donc d'interroger des personnes prêtes à répondre et ayant eu des changements de comportements différents sans se donner d'objectifs très précis.**

3. outils de relance

La relance ou la réactivation est très importante dans la méthode des récits de vie. En effet, sans questions, les personnes interrogées partent dans la ou les directions auxquelles elles pensent. Cependant, elles n'abordent pas forcément tous les sujets que l'on souhaite voir aborder. **La technique de relance la mieux adaptée pour ne pas encadrer le discours de la personne interrogée est l'utilisation de photographies. Cette technique sera largement utilisée.**

Cependant, un certain nombre de sujets me semblent difficile d'approche par la photographie. La deuxième technique utilisée est donc la relance par question

ouverte. C'est le cas par exemple des objectifs de la présence des acteurs. La photographie ne paraît pas adaptée mais je veux également que la personne exprime tous les objectifs de sa présence, les officiels et les officieux. Une question ouverte est donc la mieux appropriée.

4. limites et difficultés de la méthode

Les limites de cette technique résident dans la difficulté de trouver des personnes prêtes à participer à ces entretiens par méfiance, crainte de parler de soi et de sa vie. D'autre part, l'ignorance et l'imagerie, selon les expressions employées par Yves Chalas constitue les deux obstacles à un récit de vie. C'est d'ailleurs lorsque la personne interrogée arrive réellement à dépasser ces deux aspects que le récit de vie prend réellement place.

Le danger réside donc dans le fait que la personne reste dans un discours d'imagerie c'est-à-dire d'idées préconçues des clichés, des lieux et idées communes reportées sans aucun esprit critique et sans réflexion. Ces discours sont souvent issus de la volonté de la personne interrogée de "faire bonne impression", en pensant dire des choses qu'il juge intéressantes, techniques pour paraître cultivé, observateur. Il dit ce qu'il suppose être ce que l'enquêteur veut entendre.

L'ignorance quant à elle se définit comme une absence de culture urbanistique, sociale, architecturale ou une certaine indifférence à tous ces savoirs. Faire parler les gens sur leur vie, sans poser de questions issues d'une démarche de savoir permet de dépasser cette ignorance et de ne pas la mettre à jour aux yeux de la personne interrogée.

5. élaboration de l'entretien

Le déroulement de l'entretien doit être clairement pensé, en fonction des réponses, des données que l'on souhaite obtenir. Le tableau suivant détermine quel type de relance est choisi pour quelle donnée, les questions spécifiques posées à la fin de l'entretien, etc :

Quelles données souhaitons-nous obtenir?	Quels critères cela vérifie-t-il?	Comment procéder? Quelles méthode?
leur vision des changements effectués sur le lieu	Potentiellement tous	Récits de vie, relance avec photos d'après les travaux
leurs objectifs de leur présence	Fonctionnalisation du lieu	Récits de vie, relance par question
leur provenance	Accessibilité urbaine	Question à la fin de l'entretien
Leur connaissance et implication dans le projet d'aménagement	Accessibilité urbaine	Récits de vie, relance avec question
la ou les connotations (passées et présentes) sur le lieu à l'échelle du quartier et de la ville	Accessibilité urbaine Identité spatiale,	Récits de vie, relance avec question (sans parler de connotation)
La symbolique qu'ils associent à ce lieu	Identité spatiale	Récits de vie, relance avec photos de symboles forts de lieux connus
Les objets de curiosité, d'attraction du lieu	Identité spatiale	Récits de vie, relance avec photos des différents éléments physiques du lieu
Le rapport affectif qu'ils entretiennent avec ce lieu	Identité spatiale	Récits de vie
leur vision de l'ambiance du lieu et de son évolution	Identité spatiale, existence d'une sociabilité	Récits de vie, relance avec photos du lieu dans des situations contrastées (jour, nuit, vide, plein...)
leur vie sociale et son réseau	Existence d'une sociabilité, propension à porter intérêt aux personnes présentes	Récits de vie, relance avec photos de vie sociale
leurs habitudes et changements d'habitude	Existence d'une sociabilité ou propension à porter intérêt aux personnes présentes	Récits de vie, relance avec photos de différents usages du lieu
leur vision des différents usages du lieu	Règles sociales et légales	Récits de vie, relance avec photos de différents usages du lieu

6. méthodologie d'interprétation des récits de vie

L'objectif est de repérer dans le discours des personnes, en fonction de la grille de critères préétablie, les données concernant l'identité spatiale, la sociabilité, l'accessibilité urbaine et certains autres indicateurs.

D'autre part, il s'agit de cerner de façon plus globale le type d'urbanité qui ressort du discours de la personne interrogée selon les trois types d'urbanité prédéterminés.

Il ne s'agit en aucun cas d'analyser la façon dont les personnes s'expriment sur l'espace, leurs pratiques, leurs représentations mais bien d'en ressortir des données réelles sur leurs habitudes, usages, symboles, etc.

L'analyse s'appuie donc sur la grille de critères, en essayant de découper le discours selon les différents éléments que l'on souhaite analyser. Le texte du discours est donc déconstruit et analysé par blocs déconstruits selon la grille de critères. Pour l'analyse globale du type d'urbanité sur lequel s'exprime la personne interrogée, une reconstruction de l'analyse est nécessaire afin de ne plus avoir une vision segmentée du discours mais globale.

Les entretiens sont donc enregistrés puis retranscrits par écrit au préalable de cette analyse.

V. La méthode d'analyse des projets

A. Analyse des documents

1. Principe

L'analyse des projets d'aménagement a comme objectif de cerner :

- ✓ Le type d'urbanité visée par le projet
- ✓ Les moyens mis en oeuvre pour atteindre cette urbanité
- ✓ Le degré de cohérence entre les moyens mis en oeuvre et l'urbanité visée

Les données analysées dans ce cadre doivent pouvoir être comparées aux données issues de l'étude de terrain. Pour cela, l'analyse doit se faire dans le cadre de la grille de critères préétablie.

Cette méthode est basée sur une analyse du vocabulaire utilisé et sur une hiérarchisation entre objectifs et moyens mis en oeuvre. Pour chaque critère, il s'agit de savoir s'il constitue un objectif principal, secondaire, direct, indirect et pour chaque indicateur, il s'agit de savoir s'il constitue un moyen de mis en oeuvre ou non, un moyen modeste ou ambitieux, etc.

Un entretien concernant le projet est également prévu afin d'interroger les personnes chargées du projet auquel on s'intéresse. Il s'agit ici de cerner les objectifs implicites au projet en matière d'urbanité ainsi que de clarifier ce que les responsables entendent par les termes employés sur le papier comme convivialité ou lien social par exemple. Ce travail se fait auprès des techniciens.

2. limites et difficultés

Les limites résident dans le degré d'analyse en lui-même qui peut être infini, en ce qui concerne l'interprétation du vocabulaire utilisé et le degré de finesse de la prise en compte du vocabulaire. On reste donc dans les objectifs fixés, concernant le type d'urbanité et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre.

D'autre part, il n'existe pas de méthode unique d'analyse de texte et une analyse littéraire ici n'aurait aucun sens. La méthode est donc assez empirique, dans le seul objectif d'en ressortir les données dont j'ai besoin.

3. interprétation, analyse

L'analyse se fait donc selon le tableau ci-dessous pour déterminer quels sont les moyens principaux mis en œuvre. En fonction de cela, le type d'urbanité souhaitée est déterminé selon la typologie prédéfinie.

Critère	hiérarchie	Indicateurs présents	Moyen de mise en oeuvre	hiérarchie
Qualités physiques et environnementales				
Fonctionnalisation du lieu				
Identité spatiale				
Règles sociales et légales				
Existence d'une sociabilité				
Propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie				
Accessibilité urbaine				

B. Les apports des récits de vie sur l'analyse des projets

Les récits de vie élaborés principalement dans le but de l'analyse de l'urbanité sur le terrain s'avèrent utile pour compléter l'analyse du projet. En effet, il paraît important de cerner le degré d'implication des habitants et usagers dans le projet d'aménagement en tant que tel. D'autre part cela apporte des données sur le lieu et ses usages avant le projet, pour bien comprendre ce que l'aménagement a changé. Selon la grille d'entretien présentée ci-dessus, certains aspects abordés recoupent ces questions-là. Ces données sont alors prises en compte dans l'analyse des projets et dans la détermination des objectifs, des moyens, et sont particulièrement utiles dans la confrontation des deux analyses.

Il est à noter que chronologiquement, cette analyse se fait simultanément à l'analyse du terrain lors des entretiens par récits de vie. Elle suit donc les mêmes méthodes et outils que ceux présentés ci-dessus.

VI. Confrontation des deux niveaux d'analyse : le projet et le terrain

Cette étape reprend pour chaque critère l'importance qu'il requiert sur le terrain et dans le projet afin de pouvoir déterminer pour chacun d'eux si l'importance qu'il possède sur le terrain est la même que celle envisagée dans le projet. Le parallèle permet de déterminer les critères pour lesquels les objectifs ont été atteints et ceux pour lesquels les moyens mis en œuvre étaient insuffisants ou inadaptés.

Il s'agit donc de déterminer si l'urbanité prévue a été atteinte ou non et quels critères ont "fait défaut" dans le projet. Il s'agit aussi d'expliquer si les critères non atteints sont la conséquence de moyens trop peu mis en œuvre ou d'un manque de leviers d'action de la part des concepteurs.

EN RÉSUMÉ DE LA DEUXIEME PARTIE

L'objectif principal de la méthode choisie est de pouvoir obtenir des données comparables entre une urbanité imaginée dans un projet d'aménagement et une urbanité réelle constatée sur le terrain.

L'urbanité a été définie selon 7 critères :

- ✓ les qualités physiques et environnementales du lieu
- ✓ la fonctionnalisation adaptée du lieu
- ✓ l'identité urbaine
- ✓ les règles sociales et légales
- ✓ l'existence d'une sociabilité
- ✓ la propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie
- ✓ l'accessibilité urbaine

La méthode de travail est basée sur :

- ✓ Une analyse des projets par entretien avec un professionnel et par relevé du vocabulaire des projets écrits
- ✓ Une analyse de terrain par observation directe et récits de vie des habitants et usagers

Cette méthode s'appuie donc sur un même cadre d'analyse que constitue la grille de critères de l'urbanité idéale en fonction des deux dimensions prédéterminées. Il s'agit en effet de vérifier au moyen des méthodes de travail présentées ci-dessus la présence des critères et a fortiori des indicateurs dans le projet et sur le terrain. On peut ensuite en déduire les objectifs que la conception du projet a permis d'atteindre ou non.

PARTIE III

VALIDATION EMPIRIQUE DE LA MÉTHODE CHOISIE: PRÉSENTATION ET RÉSULTATS

I. Le terrain d'expérimentation

A. Le quartier de Maurepas

Le quartier de Maurepas fait partie du quartier Maurepas-Patton, quartier n°5 du découpage municipal organisant la vie de quartier et ses institutions. Ce quartier est lui-même inclus dans la direction de quartier nord-est regroupant les quartiers de Maurepas-Patton, Jeanne d'Arc-Longchamps, Atalante Beaulieu.

Le quartier de Maurepas peut être divisé en deux secteurs : Gros-Chêne et le Gast, séparé par l'avenue de Rochester. **L'étude se porte sur un espace public du secteur Gros-Chêne, situé entre les routes de Fougères et d'Antrain (cf plan page suivante).** La construction de ce quartier a débuté en 1955 et s'est poursuivi jusqu'en 1961, regroupant 2300 logements sur 40 ha. L'espace public étudié se trouve dans la partie est du secteur du Gros-Chêne, la plus ancienne du quartier.

Le quartier de Maurepas est constitué à 94% de logements collectifs. Les 5% de maisons individuelles se trouvent principalement sur le secteur qui m'intéresse c'est-à-dire la partie est du secteur du Gros-Chêne.

75% des logements sont de type locatif social (Archipel Habitat, anciennement OPHLM, OPAC 35, Espacil et Aiguillon Construction), 11% sont du locatif privé et 11% sont occupés par des propriétaires. Sur le secteur concerné par l'étude de terrain, Archipel Habitat est le bailleur des logements situés dans les 2 barres R+ 4 ainsi que des logements entourant la place Bernanos et L'Opac 35 est bailleur de la tour R+9.

On y trouve 10% d'étudiants et d'élèves, 14% de retraités, 41% d'actifs occupés. Le taux de chômage y est de 23%. 62% des logements sont des T3/T4, 29% des T1/T2. Ce quartier est traditionnellement actif et familial.



0 150m

En 1989, une opération Développement Social des Quartiers est lancée, qui s'est renforcée par la création d'une ZAC sur le secteur ouest du Gros-Chêne en 1993. Le contrat de ville a ensuite succédé au DSQ et est aujourd'hui encore en place. Les objectifs de la ZAC étaient principalement la dynamisation du pôle commercial du Gros-Chêne (secteur ouest du secteur), la réhabilitation du bâti et des espaces de proximité.

Les enjeux communaux inscrits dans le PLU concernant le quartier Maurepas-Patton sont les suivants :

- ✓ Affirmation d'une mixité sociale
- ✓ Confortation des pôles de quartier à travers les fonctions de proximité (services à la population, lieu social,...)
- ✓ Valorisation des espaces publics majeurs de quartier et des entrées de quartier (place de l'Europe, place Bernanos)

D'autre part, concernant le secteur du Gros-Chêne, un des enjeux est de soutenir le pôle de proximité Europe-Trégain qui constitue un axe d'irrigation entre les entités du quartier et un lien avec les quartiers limitrophes.

B. L'espace public étudié : le jardin du bonheur et la place Bernanos

1. le jardin du bonheur, espace de proximité pour les habitants du quartier

Le jardin du bonheur est classiquement ce que l'on peut appeler un square de quartier. Il est situé en bas d'immeubles et fait le lien entre différents espaces. Il est situé entre des immeubles d'habitat social à l'ouest et une zone de maisons individuelles à l'est. D'autre part, il fait le lien entre le centre commercial de l'Europe et la place Bernanos. Ces espaces publics sont très liés entre eux même si leurs usages et leur morphologie sont très différents.

Une phase de concertation préalable à son réaménagement a été menée en 1998 avec les habitants du quartier. Le service des jardins de la ville de Rennes lance

alors l'idée de la mise à disposition d'une parcelle de 500m² pour les habitants. Cette idée intéresse un groupe principalement composé de femmes qui, aidées de l'association des jardins familiaux, s'organisent et créent un peu plus tard une association, Graines de Rire. L'espace mis à disposition reste un espace public et l'association est liée par une convention à la ville de Rennes.

Cette expérience est la première à Rennes mais aujourd'hui, 6 jardins de proximité existent en pleine ville. Son originalité réside dans la démarche et l'usage de ces espaces.

Ces jardins occupent donc une partie du nouveau jardin par ailleurs entièrement réaménagé. On y trouve donc également des jeux pour enfants, des espaces de repos, ...

2. la place Bernanos, pôle de centralité et de liaison entre les quartiers limitrophes

La place Bernanos est située au sud-est du secteur du Gros-Chêne, juxtaposant la route de Fougères. Elle constitue le deuxième pôle de centralité du secteur après le centre commercial du Gros-Chêne, principalement grâce à la présence d'un supermarché Monoprix. Elle constitue l'une des entrées du quartier de Maurepas et du secteur du Gros-Chêne. Le jardin du bonheur y est relié par une des 4 entrées.

Dans le cadre du programme communal de rénovation des espaces publics de quartier, le réaménagement de cette place a été décidé pour 2004. Le projet a été suivi dans le cadre des commissions cadre de vie et développement économique du conseil de quartier.

J'ai choisi de ne pas dissocier ces deux espaces publics lors de ma recherche même s'ils ont fait l'objet de deux aménagements distincts. En effet, je considère qu'ils sont complémentaires et soumis à des objectifs généraux communs. Des objectifs particuliers existent également. C'est un travail global sur l'espace public qui est mené à une échelle de sous-quartier. Ce projet global est donc en accord avec les choix de recherche.

II. Les projets et discours : quelle urbanité imaginée?

Même si je considère les deux projets comme complémentaires et répondant à des grands objectifs communs, je séparerai l'analyse des projets puisqu'ils ont quand même été pensés selon des objectifs secondaires différents et selon deux démarches différentes. L'objectif d'urbanité est donc un objectif commun mais le type d'urbanité recherchée n'y est pas le même et les moyens mis en œuvre sont différents.

A. Le projet Jardin du Bonheur

Les objectifs fixés sur le projet du Jardin du Bonheur sont assez clairement exprimés selon un vocabulaire proche de celui que j'emploie.

Quatre objectifs ont été exprimés à la fois par le technicien ayant travaillé sur le projet que dans les documents écrits. Ces enjeux recoupent toutefois plusieurs des critères prédéterminés.

Les citations sont issues de l'entretien réalisé avec Daniel Trotoux, technicien contrat de ville à la direction de quartiers nord-est.

1. Amélioration de l'identité spatiale et de l'accessibilité urbaine

Ces deux objectifs sont formulés dans le projet écrit par : **donner aux habitants la fierté d'habiter cet îlot (valoriser son image, l'identifier, le sortir de l'anonymat).**

Daniel Trotoux fait par ailleurs le constat suivant : "les gens ne se reconnaissaient plus là-dedans".

Les moyens mis en œuvre pour répondre à ces deux objectifs sont :

- ✓ *La mise en place de curiosités, d'objets à réaction* : nouvelles plantations dont arbres et haies fruitières, plantes aromatiques à disposition des usagers, conservation des arbres anciens, restes d'un parc d'un ancien château. "A chaque fois qu'on avance on découvre quelque chose de nouveau".
- ✓ *Agir sur la connotation du lieu dans son ensemble* : nouveau nom déterminé par les habitants, matérialisation des entrées sur les rues parce que caché par les immeubles environnants, communication importante

dans la ville sur l'opération pour la faire connaître, prix de l'aménagement urbain de 2001 décerné par l'association des maires de France.

- ✓ *Permettre l'appropriation du projet par les usagers* : concertation poussée, ne retenir une idée que si les habitants se la sont appropriée, expérimenter l'espace de jardinage pendant l'année de concertation.

2. Amélioration de la qualité physique et environnementale du lieu et développement de la sociabilité

Ces objectifs ont été formulés par **favoriser la convivialité**. Cela regroupe en effet des actions sur l'espace pour en améliorer la qualité ("c'était pas très agréable") et sur le développement de la sociabilité ("ça créé du lien social, on discute, parfois on refait le monde").

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- ✓ *Eclairage, hygiène* : l'éclairage public sera amélioré, pour assainir les espaces verts et les aires de jeux, un espace sera créé.
- ✓ *Déplacements faciles en mode doux et permettre aux personnes de ne pas être concentrées sur leur déplacement* : liaisons piétonnes renforcées, notamment entre les immeubles et les principaux équipements (commerces, écoles, ...), afin d'améliorer la traversée de la rue Charles Marie Widor sera classée en zone 30.
- ✓ *En faire un lieu de rendez-vous, d'échanges verbaux et de retrouvailles en groupes* : pour faciliter les échanges entre les habitants, des aménagements particuliers seront aménagés (table de ping-pong, bancs, tables), deux aires de jeux pour les jeunes enfants seront créées, offre d'espaces à cultiver collectivement, mise en synergie des habitants avec l'association des jardins familiaux et le comité de quartier.

3. Favoriser la propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie

Cet objectif a été formulé par **favoriser l'appropriation de l'espace par les habitants.**

"Malheureusement, quand ça vieillit, si il y a des dégradations, ça devient presque normal".

- ✓ *Favoriser différents types d'appropriation* : multiplication des usages, offre d'espaces à cultiver collectivement, récolte des fruits à organiser, appropriation collective de l'espace public.
- ✓ *Veiller à une homogénéité des degrés d'appropriation* : règles d'usages des jardins et répartition établies en concertation avec les futurs usagers
- ✓ *Diversité des types d'usagers* : usages variés pour tous les âges

4. Modifier les règles sociales et encadrer la fonctionnalisation du lieu

Cet objectif a été formulé par **faire que le cadre de vie devienne le lieu de vie.**

- ✓ *Peu de marquage des différents espaces en fonction des fonctions attribuées* : marquage fort des entrées, matérialisation physique de ses limites mais très peu des espaces intérieurs, des espaces libres pour les jeux de palets, de boules, etc.
- ✓ *Différents objectifs de la présence*: multiplication des usages.
- ✓ *Favoriser les activités improvisées* : animation de l'îlot par l'association Graine de rire.

5. Bilan du projet Jardin du Bonheur : hiérarchisation des indicateurs et des critères

Objectifs/critères	Hiérarchie	Moyens mis en œuvre/ indicateurs	Hiérarchie
Améliorer l'identité spatiale	1	Curiosités, objets à réaction	1
		Connotation du lieu	8
Faciliter l'accessibilité urbaine	2	Permettre l'appropriation du projet par les usagers	2
Favoriser la propension à porter intérêt aux personnes présentes et à la vie du lieu	3	Favoriser différents types d'appropriation	3
		Diversité des types d'usagers	12
		Veiller à une homogénéité des degrés d'appropriation	11
Favoriser la sociabilité	4	Echanges verbaux	4
		Lieu de rendez-vous	5
		Personnes en groupe	6
Améliorer les conditions physiques et environnementales	5	Eclairage, hygiène	8
		Déplacements faciles en mode doux	7
Encadrer la fonctionnalisation du lieu	6	Peu de marquage des différents espaces en fonctions de la fonction attribuée	13
		Différents objectifs de la présence	9
Modifier les règles sociales	7	Favoriser les activités improvisées	10

B. le projet de la place Bernanos

5 objectifs ont été exprimés dans le projet écrit. Ces objectifs recoupent 5 des 7 critères prédéfinis. On ne retrouve donc pas dans ce projet tous les critères définis.

1. Fonctionnalisation adaptée du lieu

Cet objectif transparaît dans trois des objectifs prédéterminés.

- ✓ Restructurer une place au cœur du quartier préservant les différentes fonctions possibles : stationnement, commerces, lieux de festivité, lieu de repos ou d'accueil.
- ✓ Assurer des connexions lisibles et attrayantes aux différents espaces publics environnants.
- ✓ Redéfinir l'organisation de la circulation et du stationnement sur la place pour une plus grande clarté des déplacements et davantage de sécurité aux usagers ; offrir une place importante aux piétons.

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- ✓ *Diversité des activités* : ajout d'un kiosque de services (toilettes, téléphone), conforter les activités commerciales (livraisons monoprix), création d'un lieu de repos.
- ✓ *Peu de marquage des différents espaces en fonction des fonctions attribuées* : utilisation de matériaux pour délimiter les espaces au sol, uniformité des matériaux, peinture blanche peu utilisée, simplification de la circulation.

2. Amélioration des qualités physiques et environnementales du lieu

Cet objectif est formulé par **réaliser un espace public paysager attrayant.**

Les moyens mis en œuvre concernent les indicateurs suivants :

- ✓ *Mobilier urbain et matériaux utilisés* : ensemble du mobilier conforme aux modèles développés sur l'ensemble de la ville, dalles et pavés de granit gris, kiosque

- ✓ *Eclairage* : éclairage fonctionnel et attrayant (candélabres, projecteurs encastrés)
- ✓ *Faciliter les déplacements en mode doux* : espaces réservés pour les piétons, cheminements connectés aux espaces publics du quartier, redéfinir l'organisation de la circulation des véhicules pour plus de clarté et de sécurité.

3. Amélioration de l'accessibilité urbaine

Cet objectif est formulé par : **offrir aux usagers une place centrale de quartier permettant d'accueillir occasionnellement différentes manifestations publiques et assurer des connexions lisibles et attrayantes aux différents espaces publics environnants (voies de circulation, jardins,...).**

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- ✓ *Rythme journalier non uniforme, évolution du lieu au cours de la journée, de la semaine, ...*: création d'une ambiance nocturne attrayante
- ✓ *Usagers de provenances variées* : pôle central de quartier, image de Rennes.
- ✓ *Appropriation du projets par les usagers* : concertation dans le cadre du conseil de quartier, participation au choix de l'œuvre d'art par un groupe d'usagers.

4. Objectif d'amélioration de l'identité spatiale du lieu et de propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie

Cet objectif est formulé par **offrir aux usagers une place centrale de quartier permettant d'accueillir occasionnellement différentes manifestations publiques.**

Les moyens de mis en œuvre sont les suivants :

- ✓ *Présence d'objet à réactions, de curiosités* : mise en place d'une œuvre d'art, apport végétal fort

- ✓ *Connotation du lieu dans son ensemble* : "c'est l'image de Rennes, on arrive par la route de Fougères, il fallait quelque chose de qualité".
- ✓ *Homogénéité des degrés d'appropriation* : pérennisation de la brocante et des manifestations publiques, davantage de places pour les piétons et vélos, pour le jeu, pour la flânerie et moins pour la voiture.

5. bilan du projet Bernanos : hiérarchisation des indicateurs et des critères

Objectifs/critères	Hiérarchie	Moyens mis en œuvre/ indicateurs	Hiérarchie
Améliorer l'identité spatiale	3	Curiosités, objets à réaction	7
		Connotation du lieu	6
Faciliter l'accessibilité urbaine	5	Permettre l'appropriation du projet par les usagers	10
		Evolution du lieu	11
		Usagers de provenances variées	8
Améliorer les conditions physiques et environnementales	2	Eclairage	5
		Mobilier urbain, matériaux	3
		Déplacements faciles en mode doux	2
Encadrer la fonctionnalisation du lieu	1	Peu de marquage des différents espaces en fonctions de la fonction attribuée	4
		Diversité des activités	1
Favoriser la propension à porter intérêt aux personnes présentes et à la vie du lieu	4	Homogénéité des degrés d'appropriation	9
Favoriser la sociabilité			
Modifier les règles sociales			

C. Le projet global d'aménagement de l'espace public à Maurepas : quelle urbanité recherchée?

Le projet global repose principalement sur les critères suivants :

- ✓ Identité spatiale
- ✓ Propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie
- ✓ Accessibilité urbaine
- ✓ Qualités physiques et environnementales du lieu

Dans le projet transparaît donc une urbanité représentée par prédominance des critères d'identité spatiale et d'accessibilité urbaine.

Pour le jardin du bonheur, l'urbanité recherchée est à la fois une urbanité représentée et une urbanité vécue. La place Bernanos fait davantage l'objet d'un projet basé sur la recherche d'une urbanité subie et représentée. Il semble donc que les deux projets sont complémentaires et sont à la recherche d'une urbanité relativement équilibrée.

Les principaux moyens mis en oeuvre sont :

- ✓ Présence d'objets à réaction, de curiosités (Jardin du bonheur)
- ✓ Favoriser l'appropriation du projet par les usagers (Jardin du bonheur)
- ✓ Favoriser différents types d'appropriation de l'espace (Jardin du bonheur)
- ✓ Engendrer des échanges verbaux (Jardin du bonheur)
- ✓ Favoriser la diversité des activités (Place Bernanos)
- ✓ Faciliter les déplacements en mode doux (Place Bernanos)
- ✓ Mobilier et matériaux de qualité (Place Bernanos)
- ✓ Peu de marquage des différents espaces en fonction de leurs fonctions préattribuées (Place Bernanos)

III. L'espace public, quelle urbanité réelle?

A. Application de la méthode

La méthode d'analyse de terrain a donc donné lieu à 8 périodes d'observation directe. Il semble que cela ait été suffisant pour obtenir les informations recherchées. Cependant, ces observations ayant été réalisées sur une très courte période (2 semaines) de beau temps et de vacances estivales, les données obtenues sont orientées.

La méthode des récits de vie a été réalisée avec trois personnes différentes :

- ✓ Une mère de famille habitant allée Albert Camus, d'environ 35 ans : F.L.
- ✓ Un homme de 80 ans vivant dans le quartier : A. C.
- ✓ Une femme d'environ 70 ans, qui habite rue Charles Marie Widor et a fait partie de l'association Graines de Rire : G. M

Ces trois personnes ne sont pas représentatives de la population ni des personnes susceptibles d'avoir changé de comportement suite au réaménagement comme je l'avais souhaité. Cependant, ils ont été volontaires pour participer à mon enquête. De plus, pour d'eux d'entre eux, la conversation s'est développée de façon naturelle sans avoir à expliquer mon travail. Ce sont des personnes rencontrées sur l'espace public. La troisième personne a été rencontrée au pôle municipal nord-est.

Les récits de vie ont été réalisés à l'aide de la grille de photos jointe en annexe n°1. Ces photos ont été présentées aux personnes interrogées selon quatre séries en fonction de ce qu'on voulait obtenir : le lieu selon différentes situations contrastées, les usages du lieu, la sociabilité dans le quartier, les marques d'identité du quartier, les symboles et lieux de centralité du quartier.

B. Résultat de l'enquête de terrain du Jardin du Bonheur

Indicateur	Observation	Remarques
Ensoleillement	++	Grands arbres, certains espaces à l'ombre et d'autres au soleil en permanence, bancs et jeux bien placés
Vent	+	Observation faussée car peu de vent à chaque période d'observation
Bruits	+	Protégé des bruits de circulation car espace en retrait de la rue. Bruits de vie venant des immeubles et de la nature (oiseaux)
Odeurs	++	Odeurs des pins
Eclairage	--	Pas éclairé la nuit
Hygiène	+	Quelques déchets dans des recoins
Matériaux utilisés, mobilier urbain	+	Très léger. Très beaux jeux pour les enfants, assez de bancs, de poubelles, fontaine d'eau potable (pompe)
Déplacement facile en mode doux	+	Sans problèmes pour les piétons, accès difficile aux vélos, peu de parkings vélos aux abords. Pas de voitures
Personnes non concentrées sur leurs déplacements	++	Les personnes ne semblent pas du tout penser à leur déplacement mais regardent autour d'eux ce qui se passe
Diverses activités commerciales, non commerciales, de services	+	Pas directement sur l'espace public mais dans un rayon de 300m : commerces, école, crèche, pôle municipal
Peu de marquage des différents espaces en fonction de la fonction attribuées	+	Certains espaces entièrement destinés à une fonction (jeux pour enfants, jardins) mais autres espaces très libres
Présence d'objets à réaction, curiosités	+	Les grands arbres, les plantations d'arbres fruitiers et de baies, plantes aromatiques, pompes à l'ancienne
Existence d'activités improvisées	-	Très peu mis à part les jeux des enfants Repos pour les personnes âgées
Echanges verbaux	+	Les enfants se connaissent bien Les adultes se parlent facilement, au moins pour se dire bonjour

Lieu de rendez-vous	+	Surtout pour les enfants et de temps en temps pour les personnes âgées
Présence de personnes en groupes	+	Oui mais principalement des enfants
Pas de marquage d'appartenance à une communauté	-	
Différents types d'appropriation de l'espace	+	Jeux, lecture, jardinage (peu de monde repéré mais jardins bien entretenus), repos
Homogénéité des degrés d'appropriation de l'espace	-	Sentiment de place pour tout le monde même si les enfants dominant par leur présence
Population variée	-	Ça dépend des moments de la journée
Seuil max et min de densité de population	-	Toujours en-dessous du seuil minimum
Rythme journalier non uniforme, évolution du lieu au cours de la journée, de la semaine	+	Espace qui vit en fonction du rythme journalier de la vie domestique et familiale principalement Rarement complètement vide

C. Résultat de l'enquête de terrain de la Place Bernanos

Indicateur	Observation	Remarques
Ensoleillement	+	Espace nord souvent à l'ombre et au soleil (arbres), partie centrale et sud au soleil (arbres trop petits)
Vent	+	
Bruits	-	Circulation importante route de Fougères, Bd E. Mounier, et stationnement central générant du bruit
Odeurs	-	Légères odeurs de gaz d'échappement
Eclairage	++	Eclairage fonctionnel suffisant, Eclairage attrayant et esthétique
Hygiène	++	
Matériaux utilisés, mobilier urbain	++	Mêmes matériaux et mobilier que dans toute la ville, on "reconnait" Rennes
Déplacement facile en mode doux	++	Piétons et vélos privilégiés Place sécurisée
Personnes non concentrées sur leurs déplacements	++	Différenciation qui fonctionne bien entre circulation automobile et piétonne.
Diverses activités commerciales, non commerciales, de services	+	Présence de commerces, habitat, kiosque à services sur la place. A proximité : pôle municipal, crèche, école.
Peu de marquage des différents espaces en fonction de la fonction attribuées	+	Différenciation matérialisée par les matériaux utilisés. Aménagement assez simple mais matériaux et mobilier de qualité.
Présence d'objets à réaction, curiosités	-	Végétalisation attirante, projet d'implantation d'une œuvre d'art.
Existence d'activités improvisées	-	Rare.

Echanges verbaux	+	Très variables selon le moment de la journée. Très importants le samedi matin.
Lieu de rendez-vous	-	Rare.
Présence de personnes en groupes	+	Fréquente mais souvent des petits groupes (de 2 à 4 personnes).
Pas de marquage d'appartenance à une communauté	++	Population variée venant de plusieurs quartiers limitrophes mais sans marques d'appartenance.
Différents types d'appropriation de l'espace	-	Usages très liés aux commerces et surtout Monoprix
Homogénéité des degrés d'appropriation de l'espace	++	La voiture prend beaucoup de place (la majorité)
Population variée	++	Cela varie selon les moments de la journée. Place plus fréquentée par les adultes qui s'y croisent.
Seuil maximum et minimum de densité de population	-	Seuil difficile à atteindre à cause de la présence des voitures mais le stationnement fait venir beaucoup de monde.
Rythme journalier non uniforme, évolution du lieu au cours de la journée, de la semaine	++	Certains moments de vide Les modes de déplacement et la population varient dans la journée. Rythme hebdomadaire en fonction de l'ouverture des commerces

D. Les récits de vie

1. la vision des changements effectués sur le lieu

L'amélioration de l'hygiène et du cadre en général est remarqué chez la plupart des personnes interrogées.

Le quartier il est assez calme et surtout plus propre. C'est mieux qu'au Gast, ici ils ont fait des bonnes choses. G. M

Auparavant, tous les lundis c'était une grande poubelle géante. Il y en a toujours qui n'ont rien compris mais c'est quand même mieux. G.M

C'est vrai que c'est joli ce qu'ils ont fait et puis vous savez avant il n'y avait pas deux poubelles ici, à peine des bancs pour s'asseoir. Les enfants ils sont contents aussi, ils apprécient beaucoup les jeux qu'ils ont installés. F.L

La place Bernanos, elle est beaucoup plus facile et plus jolie...et puis moi j'aime bien les palmiers ça fait ville du sud. Avant c'était vraiment moche, il n'y avait rien. A.C

2. la connaissance du projet et leur implication

Les personnes interrogées ont eu connaissance du projet et de ses démarches mais ne se sont pas impliquées personnellement. Ils sont tous quand même bien informés et se sentent concernés par le réaménagement des espaces publics de leur quartier.

Je sais qu'il y a eu des réunions pour nous demander notre avis sur le jardin mais ici c'est toujours les mêmes qu'on voit dans ces réunions, ceux qui ont plus de temps. Moi je n'y ai pas participé. Pourtant ça doit être intéressant. F.L

Je suis arrivée plus tard à l'association donc j'ai pas suivi la mise en place mais ils ont vraiment tenu compte des habitudes des gens. Je sais que des personnes ont voulu conserver les fils à linge parce que c'est vrai, on en voit toujours qui les utilisent. Alors ils les ont laissé. G.M

3. la symbolique associée, l'ambiance du lieu et le rapport affectif

Les personnes interrogées se plaisent dans leur quartier et le compare beaucoup au secteur du Gast. Ils apprécient la variété du quartier et semblent se sentir davantage dans leur quartier place Bernanos et route de Fougères qu'au centre commercial du Gros-Chêne. La morphologie urbaine y est pourtant plus proche dans la partie ouest, englobant le centre commercial.

On est dans un 4 étages, c'est mieux qu'une tour, on se connaît tous, les deux petits, là ce sont nos voisins de palier... Le quartier c'est mieux, il n'y a pas que des tours et des barres, il y a aussi des maisons, c'est plus mignon. F.L

Les personnes interrogées sont plus attachées au Jardin du Bonheur. On sent qu'il constitue le jardin de l'îlot, voire leur propre jardin alors que la place Bernanos apparaît davantage comme un espace public "en ville". La place Bernanos semble être pour eux une place de Rennes, lieu public par excellence alors que le Jardin du Bonheur semble être la place intime du quartier.

Moi je trouve, mais c'est mon avis personnel, que la place (Bernanos), elle est trop froide, c'est le granit blanc peut-être, ça fait froid. A.C

Le kiosque me plaît beaucoup, il donne quelque chose en plus et puis c'est toujours bien de mettre des téléphones et des toilettes ça sert toujours même si on a tous un téléphone portable. A.C

L'autre jour il y avait deux clochards (dans le jardin du bonheur), ils viennent de temps en temps mais c'est pas dérangeant. On se sent chez nous ici, si on a un problème, on appelle, on se sent jamais isolé avec tous les appartements qui donnent sur le jardin et puis on connaît les gens. C'est rassurant. G.M

4. les objets de curiosité, d'attraction du lieu

Les personnes interrogées connaissent très bien leur quartier et y vivent depuis plusieurs années. Ils ne sont donc plus très sensibles aux curiosités qu'ils connaissent bien. La pérennité de la curiosité pour son quartier, pour ce qui s'y passe, semble donc être rare.

Les choses nouvelles ça plaît beaucoup puis quand on se rend compte que la salade qu'on voulait manger le soir est toute flétrie, on est découragé. G.M

*La brocante, depuis qu'ils ont refait la place, elle n'a pas repris. De toutes façons, ça marchait pas bien, au début il y avait beaucoup de marchands et puis après...Les gens qui venaient, ils étaient pas du quartier, ils venaient d'on ne sait où pour la brocante parce qu'ils aiment ça. Nous on passait juste devant pour aller au Monoprix. **A.C***

Les jardins de proximité n'ont pas constitué un élément d'intérêt pour les personnes qui ne se sont pas impliquées dans la démarche.

*Les petits jardins, y'en a des beaux et d'autres moins. Quand il y a des rencontres organisées, là il y a plus de monde mais nous qui n'avons pas de jardins, on ne s'y intéresse pas. C'est entre eux qu'ils font ça. Nous on est plus souvent dans l'autre partie du jardin, celle pour tout le monde. On s'y sent plus à l'aise et puis il y a plus de bancs. **A.C***

*Au début on a trouvé ça marrant de voir des gens jardiner en bas de chez nous mais après on s'y est vite fait. **F.L***

5. la vie sociale et les réseaux de sociabilité

La vie sociale est assez développée sur cette partie du quartier. Les habitants se connaissent bien. L'aménagement du Jardin du Bonheur a favorisé la sociabilité des enfants et des personnes impliquées dans l'association Graines de Rire qui gère les jardins de proximité. Mais cela a davantage favorisé ce que j'appelle une sociabilité de proximité organisée, mélange entre la sociabilité spontanée de voisinage (ce que l'on cherche à redévelopper) et la sociabilité organisée en fonction de notre propre réseau de connaissances.

La place Bernanos semble constituer davantage la place de rencontre entre adultes, lieu de sociabilité spontanée mais d'interactions sociales relativement distantes.

*On voit des gens des fois assis sur les bancs en granit (place Bernanos), des fois il y a des jeunes le soir aussi mais ils ne posent jamais de problèmes. Les gens quand ils se parlent c'est quand même plus souvent devant ou dans le Monoprix. **A.C***

*Les jardins ça nous a fait nous voir plus souvent mais on se connaissait tous avant, ça nous a pas fait rencontrer des gens nouveaux. On avait quelque chose à faire ensemble et ça nous plaisait. **G.M***

Ce sont des petites parcelles mais ça créé de la convivialité, au lieu de se morfondre dans son troisième étage. G.M

6. habitudes, usages et changements d'habitudes

Les changements concernant les cheminements piétons ont modifié les habitudes de déplacement des habitants du quartier. Ils font davantage de choses sur le quartier parce que c'est plus facile de se déplacer et parce que ces déplacements constituent quelque chose d'agréable pour eux.

La petite, elle a 14 mois, c'est pratique, elle va à la crèche Françoise Dolto, c'est tout près. En janvier elle va aller à l'école mais c'est aussi tout près, il y a juste la rue (de Trégain) à traverser. F.L

Nous on aime bien aller au Monoprix, on peut y aller à pied sans croiser une voiture et puis c'est pas plus cher que quand il faut prendre sa voiture et aller à Saint-Grégoire. Même les enfants, on les voit aller tous seuls. A.C

Les enfants sont davantage laissés seuls pour jouer ou se déplacer, car il semble y avoir une réelle confiance dans le quartier, envers les personnes et envers l'aménagement, le fonctionnement.

Les jardins c'est bien pour ceux qui jardinent mais nous ce qu'on voudrait c'est pouvoir manger dehors entre nous dans notre jardin. Enfin, c'est mieux que rien les enfants y vont et y jouent tous ensemble comme si c'était leur jardin à eux. F.L

7. les objectifs de la présence et la provenance

Les deux personnes rencontrées sur place y étaient pour :

- ✓ accompagner sa fille au jardin pour jouer avec les autres enfants (Jardin du Bonheur)
- ✓ se rendre au Monoprix pour faire des achats (Place Bernanos)

Les trois personnes interrogées habitent le quartier. La grande majorité des personnes présentes sur les lieux semblait habiter le quartier ou les quartiers proches. Seule la brocante amenait des personnes extérieures au quartier je n'ai pas pu le vérifier. Elle sera vraisemblablement remise en place dans les mois à venir.

8. les caractéristiques de la population du quartier, les règles sociales et légales

Maurepas est un quartier classé en ZUS et concentre 75.3% de logements sociaux au 1^{er} janvier 2004. Maurepas connaît une concentration de population fragile avec un taux représentatif de 10% de personnes couvertes par le RMI. C'est un quartier populaire mais sans réelle domination d'une catégorie de population. La partie est sur laquelle se trouve le terrain d'étude est la plus équilibrée au niveau de la population et de la morphologie urbaine par la présence à la fois de maisons individuelles et de logements collectifs sociaux.

Dans le cadre du contrat de ville a été mis en place un système de correspondants de nuit pour prévenir d'actes d'incivilité. Aucune règle particulière de police existe par ailleurs.

E. le bilan sur l'urbanité du terrain

Dimension	Critère	Indicateur	Bilan
Spatiale	Qualités physiques et environnementales du lieu	Ensoleillement vent, bruits odeurs, hygiène	+
		Qualité de l'éclairage, du mobilier urbain, des matériaux	+
		Déplacement facile en mode doux, usagers non concentrés sur leurs déplacements	+
	Fonctionnalisation du lieu	Diversité des activités : commerciales, non commerciales, de services	+
		Différents objectifs de présence	-
		Peu de marquage des différents espaces en fonction de leurs fonctions préattribuées	+
	Identité spatiale	Présence d'objets à réaction, curiosités	-
		Connotation du lieu dans son ensemble	+
Sociale	Règles légales et sociales	Règles sociales induites par la population habitant le quartier (âge, csp,...)	+
		Usages et appropriations de l'espace improvisés	--
		Règles liées à l'ordre public n'empêchant pas l'appropriation de l'espace	+
	Existence d'une sociabilité	Echanges verbaux	+
		Lieux de rendez-vous, présence de personnes en groupes	-
		Organisation de manifestations publiques	-
	Propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie	Pas de marquage d'appartenance à une communauté	+
		Différents types d'appropriation de l'espace	-
		Homogénéité des degrés d'appropriation de l'espace	+
		Types d'usagers variés (sexe, âge, ...)	+
		Seuil max et min de densité de population	--
	Accessibilité urbaine	Rythme journalier non uniforme, évolution du lieu au cours de la journée, de la semaine	+
		Usagers de provenances variées (quartier, ville, ...monde)	-
		Appropriation du projet d'aménagement par les usagers	-

IV. Mise en parallèle des résultats

Critère	Objectif fixé	Objectif atteint	indicateur	Moyen mis en oeuvre	Validation sur le terrain
Qualités physiques et environnementales	Oui	Oui	Ensoleillement, ...	Oui	Oui
			Eclairage, mobilier,	Oui	Oui
			Déplacement facile	Oui	Oui
Fonctionnalisation	Oui	Oui	Diversité des activités	Oui	Oui
			Diversité des objectifs	Oui	Non
			Peu de marquages fonctionnels	Oui	Oui
Identité spatiale	Oui	Non	Objets à réaction, curiosité	Oui	Non
			Connotation du lieu	Oui	Oui
Règles légales et sociales	Oui	Oui	Règles sociales induites	Oui	Oui
			Usages improvisés	Oui	Non
			Règles liées à l'ordre public	Non	
Existence d'une sociabilité	Oui	+/-	Echanges verbaux	Oui	Oui
			Lieu de rendez-vous, groupes	Oui	Non
			Organisation de manifestations, festivités	Oui	Non
Propension à porter intérêt aux personnes présentes et au lieu de vie	Oui	+/-	Pas de marquage d'appartenance	Non	
			Diversité des types d'appropriation	Oui	Non
			Homogénéité des degrés d'appropriation	Oui	Oui
			Diversité des types d'usagers	Oui	Oui
			Seuil de densité	Non	
Accessibilité urbaine	Oui	Non	Rythme non uniforme	Oui	Oui
			Usagers de provenances diverses	Oui	Non
			Appropriation du projet	Oui	Non

Le type d'urbanité observée sur le terrain relève d'une urbanité subie et dans une moindre mesure d'une urbanité vécue. Elle ne correspond pas à l'urbanité exprimée dans le projet davantage basée sur une urbanité représentée.

EN RÉSUMÉ DE LA TROISIÈME PARTIE

Une grande majorité des indicateurs que nous avons préétablis ont été mis en œuvre dans le projet d'aménagement. Cependant, ils n'ont pas tous la même importance.

Les critères ont tous constitué un objectif, affiché ou induit du projet. Deux n'ont pas atteint les objectifs fixés et pour deux autres, le bilan est mitigé. Ces quatre critères sont :

- ✓ Identité spatiale (dimension spatiale)
- ✓ Accessibilité urbaine (dimension sociale)
- ✓ Existence d'une sociabilité (dimension sociale)
- ✓ Propension à porter intérêt aux personnes présentes (dimension sociale)

On ne peut pas tirer d'une seule étude de cas des conclusions générales sur la validation des hypothèses de travail. Cependant quelques remarques peuvent être faites :

- ✓ Les moyens mis en œuvre ont été dans la majorité des cas, adaptés aux objectifs fixés.
- ✓ Les deux critères les plus clairement basés sur des interactions entre espace(s) et acteur(s) que sont l'identité spatiale et l'accessibilité urbaine n'ont pas atteint les objectifs fixés.
- ✓ La dimension sociale est dans ce cas effectivement ce qui a posé le plus de difficultés pour atteindre les objectifs fixés. Cependant, il semble que cette dimension constitue davantage une difficulté dans sa pérennisation que dans sa mise en place.
- ✓ Cependant, ce qui semble poser le plus de difficulté et qui transcende la dualité dimension spatiale/dimension sociale est la pérennité des moyens mis en œuvre. En effet, il semble que les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs ont porté leurs fruits au début mais que cela s'est essouffé par la suite. La dimension sociale est plus dépendante de ce phénomène mais la dimension spatiale est également concernée. Comment faire pour que l'appropriation de l'espace et la sociabilité constitue un processus plus qu'une série d'actions isolées?

CONCLUSION GENERALE

L'étude théorique de l'urbanité nous a permis de mettre en évidence ses composantes et ses caractéristiques. L'urbanité telle que je la définie est basée sur une dimension spatiale et une dimension sociale. La caractéristique de ce concept est que ces dimensions, si on peut les séparer pour mieux les comprendre sont, dans la réalité, en interactions permanentes. Les difficultés que connaît l'urbaniste à agir en faveur de l'urbanité a déterminé l'objet de cette recherche. J'ai donc cherché à comprendre les caractéristiques de l'urbanité qui engendraient ces difficultés.

La méthode choisie dans cette recherche a permis de mener à bien l'étude de cas et d'en ressortir les données visées. La complémentarité des méthodes s'est avérée efficace. L'expérimentation méthodologique nous permet donc de valider la méthode choisie. Elle s'est cependant avérée limitée dans la prise en compte des interactions entre l'espace et l'acteur, qui ont peut-être été sous-estimées plus globalement dans la construction du modèle d'analyse.

La méthode, pour s'avérer plus efficace, devra faire l'objet de deux modifications :

- ✓ L'observation directe devrait être effectuée sur une période plus importante afin de prendre en compte de façon plus approfondie les évolutions de saisons.
- ✓ Les récits de vie pourraient être effectués par rencontres informelles de manière systématique en fonction des situations rencontrées et non pas en allant "chercher" les personnes volontaires.

On ne peut pas tirer de conclusions générales de cette expérimentations concernant les hypothèses posées au commencement de la recherche. Seules des remarques sur les résultats de cette étude de cas ont pu être formulées ci-dessus.

Ces remarques me permettent de mieux cerner voire de repenser les hypothèses de départ. Celles-ci auraient pu être élaborées notamment en axant davantage la définition des critères sur un découpage selon trois composantes du rapport à l'espace : espace matériel, support de l'agir ; espace instrument de la praxis ; espace chargé de valeurs individuelles et collectives. Ce découpage permettrait de mieux prendre en compte les interactions permanentes entre espace et acteurs.

D'autre part, je pense qu'il aurait été intéressant de prendre davantage en compte la dimension temporelle dans mon travail. Cette dimension aurait pu apparaître plus clairement dans les critères et les indicateurs déterminés. La méthode de recherche expérimentée a permis de mettre en évidence cette faille mais pas de la comprendre.

Ces aspects pourraient faire l'objet de prochaines recherches qui, j'en suis convaincue, seraient utiles pour une meilleure prise en compte de l'urbanité dans l'urbanisme d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de méthodologie

MAYSTRE L.Y., PICTET J., SIMOS J. (1994), *Méthodes multicritères ELECTRE*, Lausanne, presses polytechniques et universitaires romandes, 323 pages.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L. (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 287 pages.

Ouvrages généraux

BARBEDOR I. (2004), *Rennes, mémoire et continuité d'une ville*, Paris, éditions du Patrimoine, 229 p.

CHALAS Y. (2000), *L'invention de la ville*, Paris, Economica, 195 p.

CROZEL B. (1998), *Urbanité et citoyenneté, attention démocratie urbaine*, Paris, l'Harmattan, 230 p.

DONZELOT J. (2001), *Faire société*, Paris, Seuil, 362 p.

GHORRA-GOBIN C., dir. (2001), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'harmattan, 265 p.

GOURDON J.L. (2001), *La rue, essai sur l'économie de la forme urbaine*, La Tour d'Aigues, éd. De l'Aube, 285 p.

LEFEBVRE H. (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 164 p.

LEMENOREL A. (1994), *La rue, lieu de sociabilité?*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l' Université de Rouen, 469 p.

LEVY J. (1994), *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, presses de la fondation nationale des sciences politiques, 442 p.

LEVY J., HAEGEL, MATTEI (1995), *identités spatiales, identités politiques en Ile-de-France*, Paris, DAU.

LEVY J., LUSSAULT M. (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

PAQUOT Th., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S.(2000), *la ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 441 p.

WEILLER D. (2000), *La cité des mots : pour agir et vivre ensemble dans la ville*, Paris PUCA, 132 p.

Mémoires

DESTAING Emilie (2004), *ville et cinéma, en quoi le cinéma participe t-il à une autre perception de l'espace urbain?*, mémoire de DEA, CESA, 84 p.

FELDEL Benoît (2004), *le rapport affectif à la ville, construction cognitive du rapoort affectif entre l'individu et la ville*, mémoire de DEA, CESA, 112 p.

GASNIER A. (1994), *Centre-ville, urbanité et jeunes : de la conception de l'aménagement à son usage spatial*, thèse de troisième cycle, Université du Maine Le Mans, 371 p.

LEVY J. (sous la direction de), *Echelles de l'habiter*, contrat de recherche Scalab, Paris, PUCA, 2004, 337 p.

MESNARD I. (2003), *La réhabilitation des logements sociaux à travers les processus d'appropriation de l'espace par les habitants*, thèse de troisième cycle, Université Lumière Lyon II, 359 p.

ROBVEILLE Y.(1989), *Les Ateliers-lofts de la Bastille : urbanité et parole habitante*, thèse de troisième cycle, Université Paris VIII.

Publications et dossiers

L'usager, dossier de la revue Urbanisme numéro 307, juillet-août 1999, p 50.

Mixités, dossier de la revue Urbanisme numéro 340, janvier-février 2005, p 37.

GIRARDIN B., *Partenariat social et restructuration urbaine*, article de la revue espaces et sociétés, succès de la ville, crise de l'urbanité, p123.

LEVY J., *seul le modèle d'Amsterdam accepte et assume le principe d'urbanité*, dossier Villes européennes, quels modèles? De la revue Urbanisme numéro 339, novembre-décembre 2004, p 39.

NAVEZ-BOUCHANINE F., *modèle d'habiter et crise de l'urbain : la situation vue à partir du Maroc*, article de la revue espaces et sociétés, succès de la ville, crise de l'urbanité, p 85.

ANNEXE

Annexe n°1 : grille de photos utilisée pendant les récits de vie.

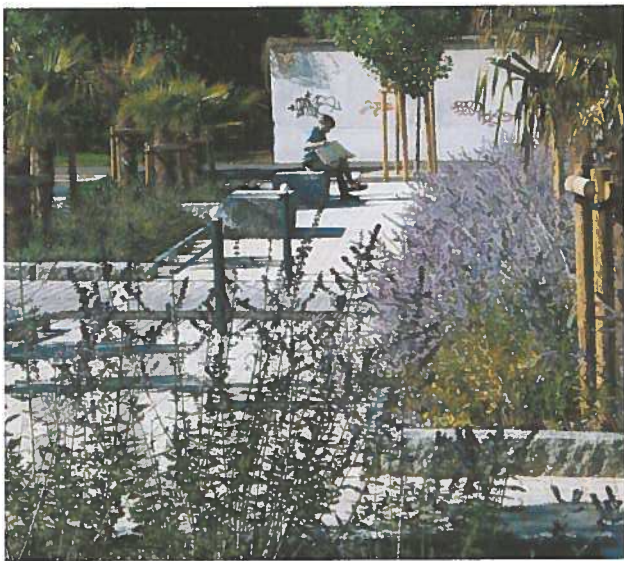
Annexe n°1 : Grille de photos utilisée durant les récits de vie

A quoi vous font penser ces photos, qu'est-ce que cela vous inspire?

Série 1 : Place Bernanos



Série 2 :



Série 3 :



série 4

